## Crémation MAGAZINE

Pascal Montecot, vice-président délégué au Patrimoine, à la Logistique et aux Moyens généraux. Site et architecture Patrick Pierson, directeur du Crématorium et Parc Mémorial de Provence. Raymond Vincent, délégué régional adjoint de la Fédération Française de Crémation (FFC) pour la région PACA. Vie des associations Les crématistes s'étaient donné rendez-vous à Guéret, lors du week-end de l'Ascension, pour leur Assemblée générale et leur Congrès. Union Crématiste Européenne. Éthique et réglementation Audition de la Cour des comptes du 30 mai 2018 Atrium du crématorium d'Aix-en-Provence © Société des Crématoriums de France

Site et architecture	
Pascal Montecot, vice-président délégué au Patrimoine, à la Logistique et aux Moyens généraux Patrick Pierson, directeur du Crématorium et Parc Mémorial de Provence	6
Raymond Vincent, délégué régional adjoint de la Fédération Française de Crémation (FFC) pour la région PACA	8
Projets et collectivités	
Un columbarium d'Agde entre au patrimoine funéraire	9
Le Monteil-au-Vicomte : inauguration du columbarium et du Jardin du souvenir	9
Inauguration du crématorium de Beaucaire	10
Vie des associations	
Les crématistes s'étaient donné rendez-vous à Guéret, lors du week-end de l'Ascension,	
pour leur Assemblée générale et leur Congrès	12
Le Congrès de la FFC débat et s'interroge sur l'impact écologique des funérailles en général,	
et de la crémation en particulier	
Organigramme de la Fédération Française de Crémation (FFC)	
"Dédramatiser, démystifier la mort"	
L'Assemblée générale de l'Association crématiste de Touraine et de l'Indre	
Un comité d'éthique au crématorium d'Holnon	
Un comité d'éthique au crématorium de Savigny-en-Véron	
Après, le bonheur est dans le pré, voici Les crématistes aux champs !	
Union Crématiste Européenne	28
Éthique et réglementation	
Audition de la Cour des comptes du 30 mai 2018	30
Psychologie et philosophie	
Un peu de poésie	31

## L'ACNR présente au premier forum du Carré des Services

L'Association Crématiste de Nantes et Région (ACNR) a assisté au premier forum du Carré des Services à Saint-Herblain.

Cette orientation avait été décidée lors de notre dernière Assemblée générale afin de nous faire connaître auprès d'un plus large public.

Ce premier forum a été, de l'avis de tous, une réussite, nous avons rencontré des personnes intéressées par la crémation, toutes tranches d'âge confondues, nous leur avons remis de l'information et indiqué les jours de permanence afin de nous rencontrer.

La question la plus fréquente que l'on nous a posée est d'expliquer le pourquoi de notre association, car, si les personnes connaissent la crémation (pour mémoire 51 % des décès sont crématisés sur Nantes), ils ne connaissent pas notre association.

Cette initiative est à renouveler au maximum.



**Dominique Charton**Présidente ACNR



### Citoyenne, indépendante, désintéressée

Fédération Française de Crémation - 50, rue Rodier- BP 41-09 - 75423 PARIS CEDEX 09 Tél.: 01 45 26 33 07- mail: secretariat@cremation-ffc.fr



CRÉMATION MAGAZINE est conçu et édité par Groupe SLR ÉDITIONS & DESIGN par délégation de la Fédération Française de Crémation Tél : 01 45 26 33 07

Groupe SLR Éditions & Design SARL au capital de 8 000 € Parc Faraday - Bât. 1

1, avenue Christian Doppler - 77700 Serris SIREN : 449 439 629 000 55

> Tel: +33 (0)1 64 82 02 20 Fax: +33 (0)1 64 82 02 35

#### Comité éthique éditorial

Frédérique PLAISANT Jo LE LAMER Patrick LANÇON Roselyne HÜET Nicole TAVARÈS Jean-Louis DELARBRE Alain ZANONE

#### Directrice de la publication :

Simone BATUT-LA RICHARDERIE simone.laricharderie@orange.fr

#### Directrice des rédactions

Maud BATUT maudbatut@wanadoo.fr

#### Chef de cellule conception/rédacteur en chef

Steve LA RICHARDERIE slaricharderie@wanadoo.fr

#### Journaliste, assistant de rédaction

Gil CHAUVEAU

#### Secrétariat de rédaction Denis HUGOT

Denis HUGOI

### Service publicité & médias

Léonie BEL contact@groupeslr.fr

Maquette et graphisme

Frédéric PETIT

#### Ont collaboré à ce numéro :

Marie-France CAILLETTE, Micheline CLAES, Dominique CHARTON, Chantal CRENOL, Jean-Louis DELARBRE, Patrick LANÇON, Alain LECOMTE, Jo LE LAMER, Frédérique PLAISANT, Nicole TAVARÈS, Maurice THORÉ.

#### Édition

Imprimerie IRS 27160 Bosc Roger en Roumois (Le). Dépôt légal 3° trimestre 2018. Parution trimestrielle. N° CPPAP : 0922 G 81871 N° ISSN : 2554-2109

Les manuscrits et documents adressés à la revue et non publiés ne sont pas retournés à leurs auteurs. Les crédits photos sont mentionnés sur les articles correspondants. Les droits X sont réservés. Toute reproduction partielle ou totale des articles de CRÉMATION Magazine est soumise à une autorisation préalable de la direction de publication. En l'absence d'autorisation, celle-ci est prohibée.

© Juillet 2018 by

Groupe SLR Éditions & Design France Tous droits réservés pour tous pays.

### Temps fort crématiste!

Oui, ce furent une belle Assemblée générale et un Congrès "extraordinaire" à Guéret en mai dernier. Merci encore aux organisateurs qui ont œuvré dans ce beau département de la Creuse. Comme je le disais lors de l'ouverture des travaux, l'un des slogans pour le tourisme dans la Creuse s'intitule : "Être libre". La Creuse : un état d'esprit, une envie de liberté. Ce slogan n'est-il pas en adéquation avec nos principes et nos valeurs ? Difficile de trouver mieux !



Mais l'heure n'était pas au tourisme pour nos responsables associatifs. Le programme que vous avez eu en publication dans la précédente revue, et dont vous trouverez quelques extraits ici, était dense, et nos travaux fructueux.

Notre motion d'orientation, reprise en intégralité dans ce numéro, constitue le reflet de nos futurs axes de travail. Le travail, toujours le travail. Oui, il faut sans cesse continuer de se faire connaître. Pourquoi ? Tout simplement pour représenter au mieux les associations et leur travail réalisé sur le terrain auprès des adhérents, auprès des élus locaux, auprès des comités d'éthique, lorsque nous arrivons à convaincre les élus de la nécessité de l'instauration de ces lieux de dialogue et d'échange, visant à améliorer le service public et la qualité des prestations aux familles dans ces moments difficiles.

N'oublions pas, et disons-le haut et fort : un crématorium n'est jamais la propriété d'un opérateur funéraire, même s'il en a la gestion. Cela est toujours un service public sous surveillance et contrôle des élus, et nous le revendiquerons toujours afin de préserver la neutralité et l'égalité d'accès dans ces équipements. À ce jour, faute de disposition législative rendant obligatoire cette instance de concertation, seulement une minorité des crématoriums en service se sont adjoint les services d'un comité d'éthique. Saluons ceux-ci.

Nos combats et actions militants vont perdurer afin de toujours défendre les intérêts des adhérents crématistes. Vous voulez un exemple de notre représentativité ? Nous avons été auditionnés le 30 mai dernier par la Cour des comptes sur l'évolution des politiques funéraires en France. Devant cette juridiction d'exception, la Fédération Française de Crémation a pu réaffirmer non seulement son inquiétude face aux évolutions et ses agissements pas toujours éthiques, mais aussi sa volonté de voir mettre en place une instance d'information et de protection de l'usager endeuillé.

Oui, face à un décès, les familles sont vulnérables, fragiles, et il est impératif selon nous d'agir. La famille endeuillée n'est pas un consommateur comme les autres, et il faut que l'État asseye son rôle. Alors, pourquoi pas la Fédération Française de Crémation comme opérateur neutre, désintéressé, citoyen et ne vendant rien, comme interlocuteur de contrôle et de régulation pour expérimenter cela ? Chiche ? On porte notre candidature, et on verra bien.

Comme vous le lisez, nous avons besoin de votre soutien par votre abonnement, n'hésitez pas à faire tourner, à prêter votre revue et à inciter vos proches, amis, relations à adhérer et à s'abonner pour soutenir notre cause. C'est aussi cela, la solidarité.

Je vous souhaite un bel été, de la joie et de la gaieté pour quelques instants de douceur (une responsable d'association a d'ailleurs souhaité nous transmettre quelques instants de poésie que nous partageons bien volontiers avec vous).

Frédérique Plaisant Présidente de la FFC

### Pascal Montecot, vice-président délégué au Patrimoine, à la Logistique et aux Moyens généraux.

C'est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 que la Métropole Aix-Marseille-Provence est en charge de la compétence relative à la création et à l'extension des crématoriums sur l'ensemble de son territoire, en lieu et place des communes ou des anciens EPCI. De fait, elle assure la gestion des 4 établissements déjà en fonctionnement sur son territoire, dont celui d'Aix-en-Provence. Soucieux de la bonne gestion de cet équipement et vigilant quant aux besoins et attentes des familles, Pascal Montecot, vice-président délégué au Patrimoine, à la Logistique et aux Moyens généraux, délégation qui recouvre les compétences relatives aux cimetières d'intérêt métropolitain et aux crématoriums, à bien voulu s'entretenir avec nous au sujet du Crématorium et Parc Mémorial de Provence...



Monsieur Montecot, le crématorium de Provence est un établissement remarquable. Plus qu'un simple crématorium, il s'agit là d'un véritable complexe funéraire, avec sa chambre funéraire et son Parc

Magazine :

Crémation

rium, il s'agit là d'un véritable complexe funéraire, avec sa chambre funéraire et son Parc Mémorial, offrant divers services aux administrés. En tant qu'élu en charge du site, quel est votre regard sur cet équipement ?

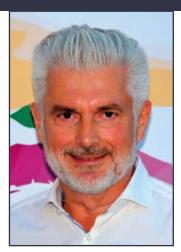
Pascal Montecot: Cet équipement présente effectivement l'avantage d'offrir aux familles un panel de prestations complet et ce, sur un site remarquable et boisé de 2,5 hectares (dont 1,5 dédié au Parc Mémorial). La Métropole gère depuis début 2018 les quatre crématoriums présents sur son territoire, à savoir ceux de Marseille, Martiques, Aix-en-Provence et Aubagne. Elle offre ainsi aux familles un maillage d'équipements aux caractéristiques complémentaires.

**CM**: Étiez-vous déjà élu lors de la genèse du projet ? Pouvez-vous nous en dire quelques mots... ce déploiement de service faisait-il partie des attentes initiales de la Métropole Aix-Marseille-Provence ?

PM: La Métropole n'assure la gestion de cet équipement que depuis le 1er janvier 2018... Jusqu'à cette date cet équipement était géré par la commune d'Aix-en-Provence qui est à l'origine de ce projet. La commune d'Aix-en-Provence en a délégué la gestion en 2001 à la Société des Crématoriums de France. Le crématorium et la chambre funéraire ont été mis en service en 2003 et le Parc Mémorial en 2004.

Il faut noter d'ailleurs que, la loi n'ayant opéré un transfert de plein droit de la compétence que pour les crématoriums, les services connexes que constituent la chambre funéraire et le Parc Mémorial restaient de compétence municipale. Un travail est donc mené, avec la commune, pour assurer la parfaite continuité du service global rendu aux familles et optimiser l'organisation du site. En pratique, différents outils juridiques et schémas d'organisation permettent d'y parvenir, des conventions de service jusqu'à la déclaration d'intérêt métropolitain du site cinéraire.

**CM :** Quelle est la nature de vos relations avec votre délégataire, la Société des Crématoriums de France ?



Pascal Montecot, vice-président délégué au Patrimoine, à la Logistique et aux Moyens généraux.

PM: La Métropole a repris la gestion de cet équipement en janvier 2018. Jusqu'alors, il était géré par la commune d'Aix-en-Provence. Des contacts ont immédiatement été pris avec l'équipe de direction de la Société des Crématoriums de France. Un contact régulier avec le délégataire est toujours une condition nécessaire pour assurer le bon fonctionnement et l'optimisation d'une délégation de service public.

**CM**: Êtes-vous attentif aux attentes des familles, et votre implication dans la gestion du site s'en ressent-elle?

LA QUALITÉ DU SERVICE
RENDU EST AU CŒUR
DES PRÉOCCUPATIONS
DE LA MÉTROPOLE,
POUR L'ENSEMBLE
DES POLITIQUES PUBLIQUES
DONT ELLE A LA CHARGE.

PM: La qualité du service rendu est au cœur des préoccupations de la Métropole, pour l'ensemble des politiques publiques dont elle a la charge. Elle l'est singulièrement pour le fonctionnement des crématoriums, qui s'inscrit dans des moments de la vie particulièrement difficiles.

Depuis la reprise en gestion de cet équipement, des réunions régulières avec le délégataire sont organisées afin d'échanger sur sa gestion. Chaque année, le délégataire remet également un rapport détaillé présentant le bilan de l'activité de l'année précédente. Ce rapport est présenté à l'assemblée délibérante, et la Métropole analysera très attentivement le prochain rapport qui lui sera remis.

**CM**: Le crématorium de Provence a-t-il fait ou va-t-il faire l'objet de travaux (rénovation, mise aux normes des équipements, aménagement PMR, démarche environnementale, etc.)?

PM: Un avenant au contrat a été signé fin 2017 actant les conditions de mise aux normes de l'établissement quant aux systèmes de filtration des fumées, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, le délégataire doit lancer prochainement les travaux visant à installer un système de filtration double ainsi que deux nouveaux appareils de crémation.

**CM**: Pour conclure, quels retours avez-vous des familles et/ou de l'association crématiste

locale au regard de ce très bel équipement?

PM: Le crématorium a effectué en 2017 près de 2 400 crémations, ce qui représente une hausse de 17 % par rapport à 2016. Des enquêtes de satisfaction sont mises à disposition des familles pour recueillir leur opinion sur les prestations proposées, et il en ressort que 96 % des familles ayant répondu recommanderaient cet établissement.

Chaque année, une journée porte ouverte est organisée le 1<sup>er</sup> novembre pour permettre aux familles de découvrir l'établissement et le Parc Mémorial.

Steve La Richarderie



## "La crémation, utopie hier, réalité aujourd'hui"

#### Conférence-débat à l'AMOPA Nord

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), section Nord secteur de Lille mène au fil des mois nombre d'activités : visites, voyages... Parmi celles-ci, des conférences aux thématiques les plus diverses. Maurice Thoré, membre de l'association, a été sollicité pour évoquer l'évolution de la crémation sur le thème : "La crémation, utopie hier, réalité aujourd'hui".



Maurice Thoré, membre de l'AMOPA.

Quelques membres du bureau de l'Association des Crématistes du Nord avaient rejoint les Amopaliens à cette occasion, dans les locaux prestigieux du pavillon Saint-Sauveur, seul vestige de l'hôpital construit par Jeanne de Flandre au XIIIe siècle, siège de la Fondation de Lille.

Quelques crématistes historiques peuvent se souvenir de ce lieu, car c'est là que s'est tenu en mai 1981 le congrès de la Fédération Française de Crémation alors en période de croissance, et qui accueillait une centaine de représentants. Yves Ricaud y prenait la présidence de la Fédération, Pierre Mauroy, maire, était annoncé comme Premier ministre.

Nombre de participants avaient profité de la proximité de l'hôtel de ville où se tenait le conseil municipal pour aller jeter un coup d'œil avant l'inauguration du premier crématorium du Nord à Wattrelos, par Arthur Notebart, alors président de la CUDL. Souvenirs, souvenirs... Après un exposé rappelant la genèse du discours crématiste lié aux grandes libertés publiques du début du XXº siècle, l'évolution de la position de l'Église catholique romaine qui en 1963 ouvrait le champ sociologique de la pratique crématiste, ont été abordés l'ensemble des éléments qui font gu'aujourd'hui plus de 50 % de nos concitoyens envisagent ce mode sépulture.

La situation dans le Nord-Pas-de-Calais, avec ses 12 crématoriums et trois projets nouveaux, Henin-Beaumont, Réty, Fourmies, a été abordée. Toutes les communes du Nord de plus de 2 000 habitants possèdent un espace cinéraire, conformément à la loi de 2008. La position des Églises, la technique, le cercueil en carton, le coût des funérailles ont été sujets à échanges.

Deux heures plus tard, chacune et chacun s'est retiré, content et satisfait.

**AMOPA** 

### Patrick Pierson,

### directeur du Crématorium et Parc Mémorial de Provence

Situés à Aix-Les Milles, le Crématorium et le Parc Mémorial de Provence, en gestion déléguée à la Société des Crématorium de France (SCF), s'insèrent dans un environnement paysager propice au recueillement et à l'expression du souvenir du cher disparu. Particulièrement apprécié car situé dans un espace calme et arboré, le Parc permet aux familles de disperser ou d'enfouir les cendres de leur défunt. Complexe funéraire de haute qualité, il met également à la disposition des familles des salons funéraires intimes et indépendants. Petite visite guidée avec Patrick Pierson, son directeur.

LA LIGNE DE FILTRATION EST COMPOSÉE D'UN SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT DES FUMÉES PAR APPAREIL ET D'UNE FILTRATION DOUBLE. **Crémation Magazine :** Pouvez-vous, dans un premier temps, nous donner la fiche d'identité (date de naissance, DSP, date de début de fonctionnement, coût, etc.) de l'ensemble "Crématorium et Parc Mémorial de Provence"?

Patrick Pierson: Le centre funéraire de la Ville d'Aix-en-Provence regroupe trois fonctions distinctes : le crématorium, la chambre funéraire et le Parc Mémorial. Le crématorium et la chambre funéraire sont réunis dans deux corps de bâtiments ayant le même espace d'accueil et un parc de stationnement commun. La Délégation de Service Public (DSP) a été signée en 2003 entre la SCF et la Ville d'Aix-en-Provence. Suite à un recours, la mise en service est intervenue le 24 novembre 2009.

**CM**: S'agissant d'un véritable pôle funéraire, abordons tout d'abord la conception du crématorium et ses espaces. Premièrement, la partie "public". Comment les espaces sont-ils répartis (salle de recueillement, de cérémonies, salon d'attente, salon des retrouvailles, hall accueil, salle de visualisation, etc.) et quels sont leurs nombres ?

**PP**: Le crématorium est d'une surface totale de 704,65 m<sup>2</sup>. La partie publique comprend : un hall d'accueil, un atrium, un salon d'attente, un salon d'accueil des familles, la grande salle de recueillement, pouvant accueillir 120 personnes assises, la salle de recueillement intime, pouvant accueillir 34 personnes assises, un condouloir, un salon des retrouvailles, s'ouvrant sur le jardin sud et la pinède, et une salle de remise de l'urne et de visualisation de l'introduction du cercueil.

**CM**: Deuxièmement, la partie "technique". Quels sont les choix qui ont été effectués? En matière d'appareils, un ou deux? Ligne de filtration + récupération d'énergie? Cheminement automatique et/ou



Patrick Pierson, directeur du Crématorium et Parc Mémorial de Provence.

informatisé de la table d'exposition du cercueil ?

PP: La salle technique abrite deux appareils de crémation (dont un pouvant accepter des cercueils de grandes dimensions). La ligne de filtration est composée d'un système de refroidissement des fumées par appareil et d'une filtration double. L'ensemble a été mis en place en début d'année par la société ATI. Comme vous le avez nous tenons à ce que le départ du cercueil soit effectué





Le Parc Mémorial de Provence.

Une salle de reccueillement.

manuellement depuis la salle de recueillement au travers d'une porte symbolisant le passage. Le transfert dans l'appareil est lui réalisé au moyen d'un dispositif automatisé et sécuritaire.

**CM**: Compte tenu de l'environnement très paysager dans lequel se trouve le centre funéraire, quels ont été les options prises et le choix architectural retenu lors de la construction? L'empreinte écologique du bâtiment a-t-elle été une préoccupation du maître d'œuvre?

**PP :** Toutes les parties prenantes (architectes, collectivité, SCF, maître d'ouvrage) ont œuvré avec un souci de respect de l'environnement du début à la finalisation du projet.

**CM**: Étant un véritable centre funéraire, une chambre funéraire comprenant plusieurs salons est intégrée au crématorium. Pouvez-vous nous en dire plus et détailler l'ensemble des services que vous proposez? Ceux-ci étant accessibles par les différentes pompes funèbres locales... Sur quelle zone géographique approximativement?

**PP :** La chambre funéraire est composée de : 4 salons funéraires, munis chacun de sanitaires individuels, une salle de préparation des corps et 12 cases réfrigérées (dont une négative). La chambre funéraire est accessible de jour comme de nuit à tous les opérateurs funéraires habilités quelle que soit la destination du défunt (crémation ou inhumation). Nous avons enregistré plus de 1 000 entrées en 2017, sur une zone couvrant au-delà du pays Aixois.

**CM**: L'autre aspect important de ce crématorium situé à Aixles-Milles est le Parc Mémorial de Provence. Comment a-t-il été conçu et quelles sont ses particularités ? Une approche environnementale est-elle à l'origine de sa conception ?

PP: Le Parc Mémorial couvre un hectare de terrain. 130 oliviers, 300 rosiers et 100 caveaux à urnes sont proposés à la "mémorialisation", les urnes sont inhumées au pied des végétaux. L'aménagement en restanques, une pinède séparant le crématorium du parc font de ce lieu un espace serein, calme et propice au recueillement.

**CM**: D'une manière générale, sachant vos préoccupations permanentes et quotidiennes pour le respect des familles et la recherche d'une toujours meilleure qualité des services que vous proposez, pouvez-vous nous résumer les grands axes



Le salon de retrouvaille.

qui guident votre gestion du Crématorium et Parc Mémorial de Provence?

PP: Notre préoccupation principale est l'accompagnement des familles. Pour ce faire, nous disposons de personnel très qualifié ayant de très bonnes connaissances tant sur le plan humain que sur la gestion des cérémonies, qui sont toutes personnalisées avec les familles. Nous avons de plus opté pour une remise décalée d'urne permettant une plus grande capacité d'accueil. Nous apportons une attention particulière à l'entretien de nos bâtiments et des espaces verts.

**CM**: Pour conclure, concernant un comité d'éthique, qu'en est-il exactement?

**PP**: La collectivité n'a pas encore mis en place de comité d'éthique.

Gil Chauveau

130 OLIVIERS, 300
ROSIERS ET 100 CAVEAUX
À URNES SONT PROPOSÉS
À LA "MÉMORIALISATION",
LES URNES SONT INHUMÉES
AUX PIEDS DES VÉGÉTAUX.



L'atrium.

## Raymond Vincent, délégué régional adjoint de la Fédération Française de Crémation (FFC)

pour la région PACA

Délégué régional adjoint de la FFC pour la région PACA, M. Raymond Vincent nous parle avec enthousiasme des installations du Crématorium et Parc Mémorial de Provence. Evoquant au passage l'association crématiste locale et son histoire, il nous exprime sa volonté d'entamer une collaboration durable avec M. Pierson, gestionnaire du site Aix-Les-Milles pour le compte de la Société des Crématoriums de France (SCF)... Rencontre.



Raymond Vincent, délégué régional adjoint de la FFC pour la région PACA.

sieur Vincent, le Crématorium Parc mémorial de Provence est une installation des plus remarquables, quel regard porte la FFC sur cette dernière?

Crémation magazine : Mon-

Raymond Vincent: La FFC a son regard habituel d'observateur concernant les installations et pratiques crématistes. Pour ce qui concerne le Crématorium et Parc Mémorial de Provence, on ne peut que constater la qualité des installations. Le concept du parc mémorial avec son environnement naturel paysagé a été réfléchi pour satisfaire les familles de cette région sur la destination des cendres. C'est tout simplement un cadre magnifique où l'on a envie de se reposer.

CM: Pensez-vous que cet équipement soit en parfaite adéquation avec les attentes des familles?

**RV**: On trouvera toujours des personnes insatisfaites. Habitant à proximité d'Aix-en-Provence, j'ai eu l'occasion d'assister aux obsèques d'un voisin qui ont eu lieu dans cet établissement, et je dois dire que j'ai constaté des prestations de qualité. La famille était satisfaite et je n'ai pas entendu de critiques.

**CM**: Monsieur Vincent, je crois savoir que la FFC n'est pas directement représentée dans la

Métropole d'Aix-en-Provence... Est-ce pour une raison particulière?

**RV**: Il faut replacer les choses dans leur contexte. Il y avait une association crématiste située à Salon-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône. L'association du Vaucluse, située à Avignon, dont je suis vice-président, a été sollicitée pour une fusion car les dirigeants des Bouchesdu-Rhône souhaitaient arrêter leur activité et n'avaient pas de successeurs. Pour éviter à cette association de disparaître et respecter ses adhérents, nous avons fusionné sous le nom générique d'Association Crématiste de Provence (ACP). Aujourd'hui, il existe une seule association pour les deux départements. Le président est Jacques Gendron depuis plus de 20 ans. Alain Camescasse, ex-président des Bouches-du-Rhône, est également vice-président.

**CM**: Cette situation a-t-elle des répercussions sur la qualité des relations que vous pouvez entretenir, tant avec l'élu en charge du site, qu'avec M. Pierson, directeur d'exploitation du crématorium pour le compte de la SCF?

**RV**: Pour notre part, dans le Vaucluse, nous n'étions pas concernés par le crématorium d'Aix-en-Provence. Je crois savoir qu'il n'y avait pas de relation

avec l'association des Bouchesdu-Rhône. Et, mea culpa, nous n'avons pas averti ce crématorium de notre fusion, sachant que les adhérents étaient plutôt situés sur la zone géographique de Salon-de-Provence et Martiques. Cette situation n'altère pas notre objectivité si des familles souhaiteraient s'orienter vers ce site.

CM: Il y a un début à toute collaboration... Comment aimeriezvous voir évoluer les choses ? Qu'est-ce que les crématistes locaux sont en mesure d'apporter, tant au délégant qu'au délégataire, pour améliorer encore un peu plus la satisfaction des familles?

**RV**: Je pense qu'il serait opportun de rencontrer M. Patrick Pierson afin de présenter notre association, son rôle, et son territoire. De prendre connaissance des installations et services afin d'en informer nos adhérents lors de l'assemblée générale. Nous publions un bulletin interne qui pourrait comporter des informations sur ce crématorium. Certains de nos adhérents, qui n'ont plus de famille, nous demandent d'intervenir au moment de leur crémation, et en particulier pour la destination des cendres. Il est donc important de connaître ce que les crématoriums de notre région proposent dans ce domaine.

Steve La Richarderie

. J'AI EU L'OCCASION **D'ASSISTER** AUX OBSÈQUES D'UN VOISIN **AU CRÉMATORIUM** D'AIX-EN-PROVENCE, **ET JE DOIS DIRE QUE J'AI CONSTATÉ DES PRESTATIONS** DE OUALITÉ.

# Un columbarium d'Agde entre au patrimoine funéraire

Œuvre originale du sculpteur Rémi Coudrain, bien connu pour avoir réalisé de fort belles fontaines, le premier columbarium du cimetière d'Agde fut construit en 1989 et inauguré le 21 janvier 1990.

ARTICULÉ SUR TROIS FAÇADES
AUTOUR DE TROIS COLONNES
DE BASALTE BRUTES
D'EXTRACTION [...], LE BÂTI
EST EN DALLES DE PIERRES
BASALTIQUES BOUCHARDÉES.

Articulé sur trois façades autour de trois colonnes de basalte brutes d'extraction (orgue de basalte de la carrière de Saint-Thibéry), le bâti est en dalles de pierres basaltiques bouchardées. L'accès aux trente-six cavités, prévues chacune pour quatre urnes, se fait par une plaque de marbre scellée et destinée à recevoir l'identité des défunts

C'est à l'initiative de l'association crématiste d'Agde présidée par son fondateur Alain Lecomte, et avec le soutien opérationnel des municipalités sous Pierre Leroy-Beaulieu et sous Régis Passerieux, que ce monument a pu naître.

Situé dans l'enceinte du cimetière communal d'Agde, il perpétue le souvenir de la présence



Le columbarium.

des volcans sur notre territoire, allié à celui des nouveaux crématistes agathois du XX° siècle.

Alain Lecomte et Micheline Claes

### Le Monteil-au-Vicomte:

### inauguration du columbarium et du Jardin du souvenir

J'ai assisté à l'inauguration du columbarium et du Jardin du souvenir de la commune du Monteil-au-Vicomte en Creuse le samedi 28 avril dernier en tant que président de l'Association Crématiste de la Creuse (ACC) et en tant que délégué régional "Auvergne / Limousin" de la FFC.

Cette inauguration avait pour nous un caractère symbolique, puisque c'est notre association qui avait conseillé le maire de l'époque pour l'installation, le choix des matériaux (granit creusois) et la réalisation.



Mme Dumeynie Annick, 1<sup>re</sup> adjointe dévoilant la plaque.

En ce samedi pluvieux, nous avons aussi dévoilé une plaque commémorative ayant pour thème la devise des crématistes : "Laissons la terre aux vivants". L'inauguration a été faite en présence de Jean-Luc Léger, conseiller départemental, Didier Martinez, maire de la commune du Monteil-au-Vicomte, Christian Meyer, ancien maire qui a lancé ce projet, et donc de moi-même.

Cette cérémonie relevait aussi une autre importance, car la commune du Monteil-au-Vicomte est une petite commune du Sud Creusois, avec 204 habitants. Le columbarium a six cases, dont déjà deux étaient retenues avant leur mise en fonction.

Monsieur le maire a retracé le parcours de ce projet en remerciant l'ACC de son apport.

Monsieur le conseiller départemental a relevé le dynamisme de cette petite commune qui permet à l'ensemble de sa population d'avoir le choix, pour son dernier repos. Dans mon allocution, j'ai pu rappeler le nombre croissant des crémations comme mode d'obsèques. J'ai aussi rappelé les objectifs de notre association auprès de ses membres, mais aussi auprès des collectivités locales, pour leur permettre de mieux appréhender la question des besoins en équipements cinéraires. J'ai pu aussi remercier la municipalité du Monteil-au-Vicomte pour son accueil, mais également pour la réalisation de cet équipement.

Enfin, en dévoilant sa plaque commémorative, l'ACC laissera un symbole fort pour les habitants de cette commune, et pour sa municipalité qui soutient depuis de nombreuses années notre association.

Jean-Louis Delarbre

Président de l'ACC

## Inauguration du crématorium de Beaucaire

Le 8 juin dernier, l'inauguration du crématorium de Beaucaire s'est déroulée en présence de Jean-Antoine Gourinal, directeur des crématoriums et de l'environnement d'OGF, William Richard, directeur des travaux d'OGF, Philippe Barnole, directeur délégué OGF Sud-Est, ainsi que de Julien Sanchez, maire de Beaucaire.



De gauche à droite : William Richard, directeur des travaux d'OGF, Catherine Climent, 1re adjointe au maire de la commune de Jonquières-Saint-Vincent (30), Julien Sanchez, maire de Beaucaire, Philippe Barnole, directeur délégué OGF Sud-Est, Valérie Huet, directrice de projets à la direction de crématoriums et de l'environnement OGF. Jean-Antoine Gourinal. directeur des crématoriums et de l'environnement d'OGF.

La ville de Beaucaire s'est dotée d'un nouveau crématorium. Second dans le département, celui-ci était une nécessité et vient ainsi combler le manque gardois en la matière. Située à côté du cimetière des Melettes (chemin Exploitation Enclos Argent), cette structure de proximité moderne et respectueuse de l'environnement viendra répondre aux besoins des habitants du département, toujours plus nombreux à choisir la crémation.

### ■ Répondre aux besoins des habitants du département

La pratique de la crémation, quasiment inconnue des Français il y a 35 ans, est aujourd'hui choisie par plus du tiers de la population. Cet essor devrait placer la crémation à part égale avec l'inhumation à l'horizon 2030. Depuis plus de trente ans, OGF innove pour répondre aux attentes de la population vis-à-vis de ce mode de sépulture, aussi bien du point de vue des infrastructures, que des rites et des services proposés aux familles endeuillées. Aujourd'hui, il est le premier gestionnaire en France, avec la moitié du parc privé de crématoriums en exploitation ou en construction.

Au terme d'un appel d'offres, Beaucaire a confié à OGF le soin de construire, puis de gérer pour une durée de 30 ans, le crématorium de l'agglomération, un établissement de service public ouvert à tous les usagers, qu'il s'agisse des familles ou des opérateurs funéraires. La première pierre avait été posée le 21 août 2017.

### ■ Un projet durable pensé pour les familles

Pour doter le département du Gard d'un crématorium performant, OGF a concilié les sou-



haits architecturaux, fonctionnels et financiers de Beaucaire. Plusieurs équipes d'experts ont été mobilisées sur cet ambitieux projet qui a nécessité un investissement de 2 millions d'euros.

L'intégralité de l'établissement a été conçu autour des familles, pour les accueillir dans les meilleures conditions : des espaces de cérémonie adaptés et propices au recueillement, un espace de convivialité sobre et confortable pour les retrouvailles des familles, un site cinéraire intégrant des espaces de mémoire.

Le bâtiment est sobre, aux lignes épurées et droites, et parfaitement intégré à l'environnement. On y retrouve une personnalisation locale, avec les pierres de Vers sur la façade et à l'intérieur du bâtiment. Construite sur un terrain de plus de 58 000 m², la bâtisse d'environ 650 m² comporte deux parties distinctes ayant chacune des entrées séparées :

 L'une est destinée à l'accueil et au recueillement des familles.
 Elle se compose d'une salle de cérémonie pouvant accueillir près de 200 personnes, une salle de visualisation et une de remise des urnes. Enfin, une

pouvant accueillir consommation Les installation des dernières matière de fil cules rejetées. conforme à la le qui impose de males de po rejets atmosp l'obligation lé la filtration des riques depuis f



salle de convivialité pensée pour les familles est disponible; dans un esprit cafétéria, celle-ci est parfaite pour se retrouver en famille ou entre amis après une cérémonie intense en émotion.

- L'autre partie est réservée au personnel et aux entreprises de pompes funèbres. L'espace technique est situé en retrait par rapport aux espaces publics.

Une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) a quidé l'intégralité du chantier et la conception du bâtiment, notamment en matière de consommation énergétique. Les installations sont à la pointe des dernières technologies en matière de filtration des particules rejetées. Le système est conforme à la loi de janvier 2010, qui impose des quantités maximales de polluants dans les rejets atmosphériques. Il suit l'obligation légale qui impose la filtration des rejets atmosphériques depuis février 2018.

"L'ancienne municipalité avait démarré le projet en 2013. Il a fallu de longs mois de travaux, car le sujet était important pour l'ensemble des familles, confrontées tôt ou tard à la perte d'un être cher. Il est préférable de passer ces moments douloureux dans les meilleures conditions possibles. Le rôle d'un élu est de penser à tous et à chacun, y compris dans les moments de deuil. Ce lieu est agréable, l'architecture est belle, et le résultat est à la hauteur de nos attentes. Les crématoriums existants étaient trop éloignés de Beaucaire, il fallait aller à Nîmes, Orange ou Avignon... ", a précisé Julien Sanchez, maire de Beaucaire.

Enfin, des espaces de mémoire sont accessibles à tous ceux qui optent pour une dispersion des cendres sur site. À l'extérieur, au sein d'aménagements encore jeunes et peu boisés, en attendant que le temps fasse son œuvre.



...DES ESPACES
DE MÉMOIRE SONT ACCESSIBLES À TOUS CEUX
QUI OPTENT POUR
UNE DISPERSION
DES CENDRES SUR SITE.



### Les crématistes s'étaient donné rendez-vous à Guéret, lors du week-end de l'Ascension, pour leur Assemblée générale et leur Congrès

La préfecture creusoise a accueilli, les 11 et 12 mai derniers, le Congrès triennal de la Fédération Française de Crémation (FFC). L'Association crématiste de la Creuse et la région crématiste Auvergne-Limousin, sous la houlette de son délégué régional Jean-Louis Delarbre, ont organisé, de main de maître, cette Assemblée générale-Congrès.



La présidente Frédérique Plaisant.

C'est devant un auditoire bien rempli et attentif que la présidente, Frédérique Plaisant, a ouvert les travaux de l'Assemblée générale 2018. Après avoir accueilli et remercié l'ensemble des représentants des associations crématistes présents ainsi que des élus, elle passa la parole à Jean-Louis Delarbre, président de l'Association crématiste de la Creuse, pour qu'il nous présente le déroulement logistique des journées à venir. Après les prises de parole des

différents élus creusois présents, les associations crématistes fédérées purent se rendre compte du programme chargé qui les attendait.

Ce vendredi 11 mai, une assemblée générale, durant laquelle les 109 associations fédérées, représentant les 30 000 adhérents de France et des territoires d'outre-mer, ont été informées des activités de la Fédération durant l'année écoulée. Après la lecture des rapports et leur adoption, le bureau fédéral a répondu aux questions des associations, aux manifestations de leurs inquiétudes devant le constat d'un monde en mutation.

LEUR IMPLICATION
QUOTIDIENNE DANS
LES RÉGIONS, COMME AUPRÈS
DES ÉLUS, A FAVORISÉ, ENTRE
AUTRES, LA CRÉATION
DES 186 CRÉMATORIUMS
ET DES 28 ÉTABLISSEMENTS
EN CONSTRUCTION
ET EN PROJET.

Inquiétudes bien légitimes si l'on considère le pourcentage crois-

sant de la crémation en France (+ 1 % par an depuis 1980) et le problème récurrent qu'ont les associations à renouveler leurs militants. C'est depuis 1930 qu'elles ont décidé de se fédérer pour être représentées auprès des pouvoirs publics nationaux. Leur implication quotidienne dans les régions, comme auprès des élus, a favorisé, entre autres, la création des 186 crématoriums et des 28 établissements en construction et en projet. Notre mouvement associatif a également été à la base de la loi imposant les équipements cinéraires dans les communes de plus de 2 000 habitants. La FFC aurait-elle atteint son but, celui de promouvoir et défendre la crémation?

### **■** Défendre les acquis

"Certes, nous dit Frédérique Plaisant, la nouvelle présidente qui a succédé l'an passé aux huit années de présidence de Jo Le Lamer, si cette partie de nos objectifs est largement atteinte, il faut maintenant défendre ces acquis contre les tentations du secteur marchand. Qui défendra les droits du consommateur en la matière ? Qui défendra les volontés du défunt face à un marché de la mort pour qui l'éthique n'est pas toujours au rendez-vous face à une famille désemparée par son deuil ? Les bons interlocuteurs sont-ils bien présents partout ? La dernière newsletter du sénateur Jean-

La salle.





Le bureau fédéral sortant, de gauche à droite : Patrick Lançon, secrétaire général, Frédérique Plaisant, présidente, Marie-Jo Gabet, présidente de séance, Jo Le Lamer, vice-président, Roselyne Huet, trésorière, Alain Zanone, secrétaire adjoint.

Pierre Sueur est révélatrice de cette tendance.

Nous avons toutes et tous conscience, nous, crématistes, de cette responsabilité. Rappelons simplement nos valeurs et nos principes : la liberté de choix du mode d'obsèques et de sépulture, liberté acquise, faut-il le rappeler, en 1887. Le respect des volontés du défunt, comme ie viens de vous le dire, dans la dignité qui lui est due, la laïcité, bien sûr, qui implique le respect de toutes les convictions, philosophiques, religieuses ou non et, par là, une liberté absolue de conscience et une tolérance qui devrait être réciproque."

Consciente des difficultés qui attendent le mouvement crématiste, Frédérique Plaisant veut en renforcer la communication : élément primordial pour la FFC. Elle lui permet d'être entendue et écoutée en sa qualité de membre au sein du Conseil National des Opérations Funéraires (CNOF) et bientôt par la Cour des comptes pour l'informer des enjeux du secteur d'activité autour de la crémation. Ce qui semble bien légitimer ses engagements citoyens.

### **■** Crémation Magazine

La communication, toujours, lui a fait renouveler sa revue fédé-

rale, Crémation Magazine (qui remplace Transition), très appréciée et réalisée, pour une part, avec des articles écrits par les associations crématistes fédérées elles-mêmes. Un constat quasi unanimement partagé : une revue fort intéressante, bien présentée, aérée, centrée sur la crémation dans ses différents aspects : techniques certes, mais aussi éthiques, philosophiques, juridiques, sociétaux ; une revue à la fois informative et qui invite à la réflexion.

Malheureusement, cette revue fédérale reste financièrement déficitaire : la Fédération et ses membres doivent en tirer les conséquences. Il nous faut donc encore travailler pour trouver des solutions afin de permettre à cette revue de qualité d'avoir un avenir serein. Notre présidente nous a fait remarquer qu'il est impossible de trouver une revue spécialisée ayant 4 parutions par an à un prix identique (6 €), soit 1,50 € le numéro. "Cette revue est le lien essentiel entre la Fédération Française de Crémation et l'adhérent, entre les associations et leurs adhérents. Elle met en avant ce qui se réalise sur le terrain, explique en partie à l'abonné ce que fait la FFC, et démontre, en quelque sorte, pourquoi, dans sa cotisation locale, il y a une part qui va au national."

### ■ Site Internet "Les crématises"

La communication de notre Fédération, c'est aussi notre site Internet "Les crématistes" (cremation-ffc.fr/). Plus de 3 500 visites par mois, avec des questions qui relatent des inquiétudes d'internautes à propos de certaines pratiques commerciales, ou d'attitudes à avoir face à la pratique crématiste.

... LES PROCHAINS COMBATS
DE LA FFC VONT L'ENGAGER
VERS L'EXIGENCE DE PLUS
DE TRANSPARENCE ET PLUS
DE COHÉRENCE DES TARIFS
PRATIQUÉS...

"Bien qu'encore mal connue du grand public, reprend la présidente, avec ces nouveaux outils et cette reconnaissance des pouvoirs publics, la FFC est bien consciente d'agir dans une société complexe et de plus en plus individualiste. La crémation – du fait de sa forte progression – n'est plus l'affaire des seuls crématistes. Elle

La tribune du Congrès.





Roger Laure, délégué régional sortant région Ouest.



Marie-Thérèse Ténette, chargée de mission formation.



Sandrine Cépéro, déléguée régionale Languedoc-Roussillon.

a introduit des pratiques nouvelles (cérémonies civiles, destination des cendres) qui sont encore souvent méconnues d'un public pas toujours au fait de celles-ci et des dernières évolutions législatives." Après un bilan satisfaisant des orientations menées depuis trois ans, les prochains combats de la FFC vont l'engager vers l'exigence de plus de transparence et plus de cohérence des tarifs pratiqués par les opérateurs funéraires et les collectivités territoriales pour les concessions et la gestion des équipements cinéraires.

La nébuleuse des contrats obsèques comme l'inapplica-

### Guéret mai 2018 FFC - Motion d'orientation

La Fédération Française de Crémation, réunie en Congrès à Guéret le 12 mai 2018, rappelle les principes et valeurs qu'elle défend depuis son origine : la liberté, la laïcité, la dignité, et sa volonté de maintenir l'être humain au cœur de son action.

Attachée à la liberté de disposer des cendres et à la liberté de choix de chaque individu à choisir son mode de sépulture, la FFC veillera, grâce à son réseau associatif, à l'application des volontés du défunt protégée par le Code pénal.

De même, en l'absence de lois, l'action des associations crématistes locales a permis la mise en place de comités d'éthique, organismes consultatifs regroupant élus, professionnels et représentants des usagers. Leur développement doit se poursuivre sur les deux tiers restants des crématoriums existants.

Consciente des conséquences de l'essor de la crémation, la FFC réclame avec force et vigueur une véritable transparence et cohérence dans les tarifs pratiqués tant par les opérateurs funéraires que par les collectivités territoriales dans les tarifs des concessions et la gestion des équipements cinéraires.

Face à la disparité des prix et à la nébuleuse des contrats obsèques, mais aussi à l'inapplication des "devis-modèles" en contradiction avec la législation, elle demande aux pouvoirs publics une véritable intervention pour faire appliquer la loi. Pour que les familles vulnérables au moment du deuil ne soient plus induites en erreur sur les prestations contractées.

La FFC continuera son action citoyenne et désintéressée auprès du CNOF pour faire mettre en place un guide des bonnes pratiques des espaces cinéraires et des cérémonies civiles sollicités par nombre de citoyens.

La FFC s'engage à rassembler toutes les volontés et actions qui permettront de protéger et défendre les intérêts de l'usager, et non du client.

De même, la FFC persiste à demander la prise en compte du verbe "crématiser" dans les dictionnaires de la langue française.

Assemblée Générale et Congrès de la Fédération Française de Crémation du 10 au 13 mai 2018 à Guéret

La table ronde.

tion des "devis-modèles", en contradiction avec la législation, ne seront pas oubliées, pour que les familles, toujours vulnérables au moment du deuil, ne soient plus trompées sur les prestations contractées. Comme depuis sa création, la FFC manifeste ici, une fois de plus, son engagement citoyen et désintéressé.

FRÉDÉRIQUE PLAISANT A TENU À REMERCIER ET À REMETTRE À CHAQUE RESPONSABLE CRÉMATISTE QUITTANT SES FONCTIONS AU SEIN DE LA FÉDÉRATION UNE MÉDAILLE POUR LE TRAVAIL EFFECTUÉ.

Avant de conclure l'Assemblée générale, Frédérique Plaisant a tenu à remercier et à remettre à chaque responsable crématiste quittant ses fonctions au sein de la Fédération une médaille pour le travail effectué. Ce fut donc aussi le cas pour notre ami Jo Le Lamer, qui eut droit, en plus, à une surprise, de la part des membres du conseil d'administration, et de Patrick Lançon, en particulier.

### ■ Après le travai<mark>l vie</mark>nt, paraît-il, le réconfort

Ce fut le cas, puisque le maire de la ville, M. Michel Vergnier, convia l'ensemble des congressistes à venir boire le verre de l'amitié... et de la fraternité, en tout bon adhérent crématiste qu'il est.

Les organisateurs avaient préparé une petite soirée sous le thème de l'île de La Réunion, dont un nombre certain d'enfants furent séparés de leurs parents et "exilés" en métropole dans les années 1960. Le punch aidant, c'est en dansant que les participants ont fini la soirée.

### ■ Samedi : le Congrès

Le samedi 12 mai, le juriste Pierre-Louis Berte a voulu éclairer les présents par une conférence sur "L'aspect juridique des fichiers et la protection des données". Une table ronde organisée l'après- midi a permis un échange fructueux autour d'une autre des grandes préoccupations des crématistes, grâce à une étude diligentée par les Services Funéraires de la Ville de Paris (SFVP) auprès de la société Verteego: "Impact écologique des modes funéraires".

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de Gil CHauveau.

### ■ Motion d'orientation

De ce Congrès 2018, une motion d'orientation est venue

réaffirmer (voir texte ci-contre en encadré) le rôle de lanceur d'alerte de la FFC sur un certain nombre de points à défendre, à revendiquer. Pour en savoir plus, contactez-nous.

#### ■ Soirée de clôture

Comme il se doit, suite à ces deux journées de travail, les congressistes se retrouvèrent à table pour finir, dans la bonne humeur et une ambiance "jazzy", ce rassemblement studieux et fraternel.



Un réunionnais de la Creuse.

Patrick Lançon Vice Président

**Jean-Louis Delarbre** Secrétaire général

Orchestre jazzy entourant Chantal Baudelot.



### Le Congrès de la FFC débat et s'interroge sur l'impact écologique des funérailles en général, et de la crémation en particulier

Le Congrès 2018 de la Fédération Française de Crémation accueillait, après une matinée riche en échanges et conférences, Adrien Joret, directeur technique des Services Funéraires de la Ville de Paris, pour une présentation de l'étude "Impact écologique des modes funéraires" (1). Celle-ci était suivie d'une table ronde sur le même thème, qui fut appréciée par l'ensemble de l'assistance au vu des questions posées à l'issue des interventions.



La table ronde, de gauche à droite : Laëtitia Royant, Adrien Joret, Gil Chauveau, Pierre Vidallet, Christina Ermiki et Kris Coenegrachts.

L'après-midi était donc consacrée à une thématique qui est au cœur de nombreuses réflexions aujourd'hui au sein de la profession : l'empreinte environnementale des rites funéraires. Afin d'aborder ce vaste sujet sous différents angles (technique, sociétal, international, etc.), cinq intervenants avaient été invités pour participer à cette table ronde : Laetitia Royant, coauteure du livre enquête intitulé "Funérailles écologiques"(2); Christina Ermiki, cadre de santé, titulaire d'une maîtrise de recherche en philosophie; Pierre Vidallet, expert, cofondateur de la Société des Crématoriums de France; Kris Coenegrachts, directeur des crématoriums de Westlede (Gand) en Belgique; et Adrien Joret, précédemment cité

■ Respect de l'homme et de la planète

Laetitia Royant fut la première à intervenir et précisa tout d'abord ce qui l'avait amenée à s'inté-

resser à ce que pourraient être des obsèques respectueuses de l'homme et de la planète, intérêt qui se traduisit par l'écriture de "Funérailles écologiques" en collaboration avec Brigitte Lapouge-Déjean.

C'est l'obligation de prendre en charge l'organisation des obsèques de son père, et la prise de conscience du peu d'informations en notre possession dans ces moments difficiles - notamment si on veut associer le bel hommage au défunt et la préservation de la planète qui conduisit Laetitia, après cette disparition douloureuse, à enquêter afin de pouvoir recueillir toutes les données nécessaires (étape par étape) pour que chacun, s'il le souhaite, puisse concevoir des funérailles en accord avec ses idées "écologiques" ou, du moins, dans le respect de l'environnement.

"Difficulté de faire des choix quand on n'a pas les infos. Faire sobre et écolo sans être radical." La récolte des différentes données a permis d'y voir plus clair, de percevoir les possibilités et les options disponibles, tant pour l'inhumation que pour la crémation. Cela a fait l'objet dans un premier temps d'un petit guide à compte d'auteur. Mais son succès fut tel que Laetitia Royant a décidé de poursuivre, et a rencontré Brigitte Lapouge-Déjan (qui a vécu la

même situation d'obsèques), cela s'est transformé en un ouvrage plus complet.

### **■** Approche philosophique

Le travail de l'auteure s'étant construit sur la réalité, le concret, Christina Ermiki a ensuite, quant à elle, apporté un regard philosophique sur les informations résultant de l'étude et de l'enquête réalisées. Pour elle, la question de l'écologie (et de la mort) est également une interrogation commune à de nombreux philosophes, de Descartes (1596-1650) à Hans Jonas (1903-1993) ou Simone Weil (1909-1943), qui savent faire le lien avec le réel et parfois le pragmatisme. Ainsi, cette dernière disait que "la vérité était toujours celle de l'expérience et du terrain". Au travers de ce qui a été exposé, Christina Ermeki relève que l'apport des chiffres précis et informatifs peut mener à des extrapolations plus abstraites posant une réflexion éthique et philosophique sur le devenir des générations futures face aux diverses pollutions résultant des pratiques funéraires.

### ■ L'expérience belge

Exerçant à Gand en Belgique, et étant très proche de la Hollande, donc en en connaissant bien les pratiques, Kris Coenegrachts considéra de son côté que les

... S'INTÉRESSER
À CE QUE POURRAIENT
ÊTRE DES OBSÈQUES
RESPECTUEUSES
DE L'HOMME
ET DE LA PLANÈTE...

recherches sur les impacts écologiques de la crémation et l'inhumation devaient aussi prendre en compte aujourd'hui les nouveaux procédés comme la cryogénisation et la résomation, qui sont depuis plus de dix ans testés dans le pays frontalier susnommé (premier test en 2005, puis en 2011 et 2015 à Delft).

Des comparaisons avec les autres modes ont été effectuées pour évaluer leurs répercussions directes ou indirectes sur l'environnement. Mais, à son avis, les conclusions ne sont pas probantes pour l'instant, celles-ci étant le résultat de paramètres utilisés pas forcément toujours "scientifigues". Il nota notamment, pour la résomation, la problématique de l'évacuation et du traitement des liquides "déchets", qui représentent à chaque acte un volume important.

À l'inverse, en matière d'effet de serre, pour la crémation, il rappelle que la récupération de chaleur est devenue habituelle en Belgique depuis vingt ans, et que c'est une solution écologique intéressante... Même si cette dernière engendra une amorce de débat éthique plus tard dans l'après-midi. D'une manière générale, Kris Coenegrachts considère, au terme de sa carrière, que "l'homme vivant est finalement bien plus polluant que l'homme mort"...

Et que de grandes mutations auront lieu dans les prochaines années. Dans le Benelux comme dans le reste de l'Europe, l'accroissement du nombre des crématoriums et des crémations va changer la donne, certains métiers vont disparaître et d'autres naître, avec pourquoi pas des spécialités liées à l'environnement, au paysage, à l'ingénierie écologique.

### ■ L'écologie n'est pas internationale

Dans la continuité des réflexions du directeur des établissements de Westlede, Pierre Vidallet a poursuivi en élargissant le thème initial à un niveau international. Il est, de par son expérience, considéré comme un expert dans ce secteur, et va régulièrement à l'étranger afin de prendre connaissance des habitudes et coutumes locales dans le domaine qui nous préoccupe. Revenant sur les évolutions des modes d'obsèques, il a observé aux États-Unis, par exemple, la présence dans certains crématoriums de deux appareils de crémation (avec ou sans filtration) et d'un de résomation, côte à côte. Ainsi, il est possible de choisir, et ce simple fait permet dans ces lieux un taux de résomation de 30 %. Mais la préoccupation écologique n'est pas prioritaire, car on sélectionne principalement en fonction du prix, le "sans filtration" étant le moins cher.

Un autre exemple relaté par Pierre Vidallet prend sa source dans l'un de ses voyages en Chine. À Pékin, dans l'un des crématoriums, on procède à la chaîne avec un système qui charge et envoie automatiquement les corps dans les différents appareils de crémation. Peu de temps après ce séjour, la crémation a été rendue obligatoire dans les villes, non pas pour des raisons réellement environnementales, mais pour des raisons de manque de place dans ces zones. Pour les grands pays de l'Asie comme pour les USA, l'impact écologique des différents modes funéraires n'est pas réellement à l'ordre du jour.

Cela est en opposition bien sûr avec les interrogations que nous nous posons. Mais, pour Pierre Vidallet, au-delà de l'écologie, ce qui importe, ce sont les choix que nous faisons, philosophiques ou pas, et les progrès que ceux-ci peuvent provoquer dans les différentes formes de sépultures abordées, avec toujours une fidélité absolue au vœu du défunt. S'interroger est essentiel pour s'améliorer, et la table ronde est le reflet de cette démarche. Des indices d'améliorations sont déjà décelables, et, parmi les pistes qui reviennent souvent, il y a la personnalisation. Personnaliser les obsèques peut les rendre plus écologiques. À tous les niveaux, il y a moyen de faire des choses : déplacement en covoiturage pour les personnes assistant aux funérailles, cercueil, urne, dispersion des cendres, etc. C'est l'une des voies possibles, mais bien d'autres viendront à l'avenir

Il est bien évident qu'il ne s'agit ici que d'un très bref compte rendu de la table ronde du 12 mai 2018, transcription partielle de la première heure, celle-ci ayant duré presque deux heures et très dense de par chacune des interventions.

#### Gil Chauveau

Nota:

(1) Cette étude a été commanditée par la Fondation des Services Funéraires de la Ville de Paris, qui souhaitait dresser un état des lieux de l'impact écologique des pratiques funéraires en (et seulement) Île-de-France. Elle a été réalisée par l'association Durapole/ Verteego en 2017.

(2) "Funérailles écologiques, pour des obsèques respectueuses de l'homme et de la planète" de Brigitte Lapouge-Déjean et Laetitia Royant. Éditeur : SCOP Terre Vivante, collection Conseils d'expert (octobre 2017).

... LES RECHERCHES SUR
LES IMPACTS ÉCOLOGIQUES
[...] DEVAIENT AUSSI
PRENDRE EN COMPTE
AUJOURD'HUI
LES NOUVEAUX PROCÉDÉS,
COMME
LA CRYOGÉNISATION
ET LA RÉSOMATION...



... CE QUI IMPORTE,
CE SONT LES CHOIX
QUE NOUS FAISONS,
PHILOSOPHIQUES
OU PAS, ET LES PROGRÈS
QUE CEUX-CI PEUVENT
PROVOQUER...

### Organigramme de la Fédération Française de Crémation (FFC)



■ Le bureau : Présidente :



Frédérique Plaisant

Vice-président :



Patrick Lancon

Secrétaire général :



Jean-Louis Delarbre

Secrétaire adjointe :



**Nicole Tavares** 

Trésorière générale :



Roselyne Huet

Trésorière adjointe :



Géraldine Reinaudo

Présidents honoraires :



Jacques Cousin





Maurice Thoré

### ■ Les membres du conseil d'administration de la FFC

#### Déléqués fédéraux :

Déléguée fédérale à la formation: Micheline Claes

Délégué fédéral à l'informatique : Alain Zanone

Déléguée fédérale aux guestions juridiques : Frédérique

### Plaisant

### Délégués régionaux :

- Région Aquitaine

Déléguée régionale titulaire : Cécile Dumoulin

Délégué régional adjoint : Jean Pestel

- Région Auvergne/Limousin

Délégué régional titulaire : Jean-Louis Delarbre

Délégué régional adjoint : Alain Barbier

- Région Centre/Île-de-France

Déléguée régionale titulaire : Nicole Tavares

Déléguée régionale adjointe : Roselyne Huet

- Région Franche-Comté

Délégué régional titulaire : Patrick Lançon

Déléquée régionale adjointe : Géraldine Reinaudo

- Région Grand Est

Déléguée régionale titulaire : Martine Charpentier

Délégué régional adjoint : Maurice Poignon

- Région Grand Nord

Délégué régional titulaire : **Bertrand Gilliot** 

Délégué régional adjoint : Eugène Péru

Délégué régional adjoint : Roland Delvallez

- Région Languedoc-Roussillon Déléguée régionale titulaire :

Sandrine Cepero

Délégué région adjoint : Henri

Azema

### - Région Midi-Pyrénées

Déléguée régionale titulaire :

Jacqueline Jacomin

Déléquée régionale adjointe : Gilberte Routhe

### - Région Ouest

Délégué régional titulaire : Patrice Baumel

Déléguée régionale adjointe :

Dominique Charton Délégué régional adjoint :

Rémy Langeard

### - Région Poitou/Charente

Délégué régional titulaire : Joël Berthelot

### - Région Provence-Alpes-Côte

Déléguée régionale titulaire : Annie Corriol

Délégué régional adjoint : Raymond Vincent

- Région Rhône-Alpes Ouest

Déléquée régionale titulaire :

Émilienne Brave

Délégué régional adjoint : Alain Senecaille

### - Région Rhône-Alpes Sud

Délégué régional titulaire : Georges Dragon

#### - Région Deux Savoie et Ain

Délégué régional titulaire : Marc Givelet

Déléguée régionale adjointe : Françoise Durrieu de Madron

Chargé de mission communi-

cation : Jo Le Lamer

### Secrétariat et administration :

David Delepine

#### Annuaire des associations crématistes fédérées

### **■** Région Aquitaine

#### 2401 A.C. de la Dordogne

46, rue de Lespinassat – 24100 Bergerac Tél.: 05 53 57 89 31 acd2401@orange.fr

#### 2402 A.C. du Périgord -Jean Chabert

Mairie de Champagnac de Belair – 24530 Champagnac-de-Belair Tél.: 05 53 05 81 86 jeaneve24@orange.fr

#### 3301 A.C. de la Gironde – Janine Teycheney

10, rue du Sablonat 33800 Bordeaux Tél. : 05 56 91 76 99 asso.crematiste.gironde@wanadoo.fr

### 4001 A.C. des Landes - Pierre Dumoulin

Le Blanc – 627, chemin du Mène – 40170 St-Julien-en-Born Tél. – fax : 05 58 42 89 84 pierredumoulincrema@wanadoo.fr

### 6401 A.C. des Pyrénées-Atlantiques - Brigitte Philippe

La Pépinière – 8 avenue Robert Schumann – 64000 Pau Tél.: 06.73.58.33.68 brigitte.acpa@yahoo.fr

### 6402 A.C. de la Côte Basque - Jean Pestel

3, allée des Rossignols – 64600 Anglet Tél. : 05 59 93 34 39 crematistes.cotebasque@orange.fr

### ■ Région Auvergne/Limousin

### 0301 A.C. Montluçonnaise - Richard Kollmann

BP 2104 – 03101 Montluçon Cedex Tél. : 04 70 29 13 29 acrm03@orange.fr

### 0302 A.C. de Vichy - Moulins et leurs Pays - Solange Berger

Maison des associations – Place de l'Hôtel de Ville – 03200 Vichy Tél.: 04 70 31 62 81 ac.vichy@yahoo.fr

### 1502 A.C. de St-Flour et Région - Marie-Françoise Augouy

Bolzat - 15170 Talizat Tél.: 04 71 23 71 05 ou 06 30 91 59 98 f.augouy@orange.fr

### 2301 A.C. de la Creuse - Jean-Louis Delarbre

28 T, route de la Marche – 23000 St-Sulpice-le-Guérétois Tél : 06 74 50 61 39 jean-louis.delarbre@wanadoo.fr

#### 8701 A.C. du Limousin - Espace Associatif - Alain Barbier

40, rue Charles Silvestre – 87100 Limoges Tél.: 05 55 10 93 62 crematiste-limousin-as@orange.fr

### ■ Région Centre/Île-de-France

### 1801 A.C. du Berry et du Nivernais - Marie-France Caillette

98, rue Mirabeau – 18100 Vierzon Tél. : 02 48 75 09 96 lionnsimon@wanadoo.fr

### 2801 A.C. Beauce et Perche et alentours – Roselyne Huet

1, place de la Mairie – 28120 Ermenonville La Grande Tél.: 06 10 65 50 49 roselynehuet@wanadoo.fr

### 2802 A.C. Drouais-Thymerais - Brigitte Hentschel

1, rue Saint-Maurice – 28210 Villemeux-sur-Eure Tél. : 02 37 82 36 17

brigittedevillemeux@wanadoo.fr

### 3701 A.C. de Touraine et Indre - Nicole Tavares

29, rue Adam Fumée – 37460 Genillé Tél.: 02 47 94 25 88 nicoletavares@orange.fr ou acti-centre@laposte.net

### 4501 A.C. de l'Orléanais - Josiane Villet

25, av. Dauphine – 45100 Orléans Tél.: 06 22 21 37 41 JosianeVillet@gmail.com

### 8901 A.C. de l'Yonne - Christiane Orgiazzi

5, rue Jules Verne – 89100 Sens Tél. : 06 09 91 26 58 christiane.orgiazzi@orange.fr

#### **■** Région Franche-Comté

### 2501 A.C. de Besançon - Gérard Alexandre

Centre Mendès France – Bureau 13 – 3, rue Beauregard – 25000 Besançon Tél.: 03 81 81 28 74 haegelin.alexandre@wanadoo.fr

### 2503 A.C. du Haut-Doubs - Mireille Pugin

8, rue de l'Église – 25300 Doubs Tél. : 03 81 46 82 26 mireille.puqin@gmail.com

### 3901 A.C. du Jura Centre - Marie-Josèphe Gabet

BP 30.131 – 39004 Lons-le-Saunier Cedex Tél.: 03 84 24 87 83 acjc3901@orange.fr

#### 3902 A.C. Dole et Jura Nord -André Thiebaud

14, rue du Vieux Château – 39100 Dole Tél. : 03 84 82 05 78

### 3903 A.C. du Haut-Jura - Patrick Lancon

2, rue du Château - 39200 St-Claude Tél.: 03 84 45 00 37 achautjura@gmail.com

### 3904 A.C. de Morez et St-Laurent - Colette Camelin

18, rue des Forges – 39400 Tancua Tél. : 09 82 12 48 43 colette.camelin@nordnet.fr

### 3905 A.C. Jura Est - Jacqueline Bastaroli

Mairie - BP 90109 -39302 Champagnole Cedex Tél.: 03 84 51 15 27 Iouis.frachebois@orange.fr

#### 7001 A.C. 70 Vesoul – Val de Saône – Bernard Jachez

53, rue Jean Jaurès - BP 30287 -70006 Vesoul Cedex Tél.: 06 88 73 84 42 bernard.jachez1@wanadoo.fr

### 7002 A.C. d'Héricourt et environs - Bernard Langner

1, rue du Château d'eau – 70400 Couthenans Tél.: 03 84 56 79 26 ou 06 51 49 68 94 asso.crema.hericourt@gmail.com

#### 7003 A.C. des Vosges Saônoises -René Déprédurand

Centre social – 14 b, rue de la Viotte – 70800 Saint-Loup-s/Semouse Tél. : 03 84 93 61 75 jean.lalloue@wanadoo.fr

### 7004 A.C. Vallée de l'Ognon - Daniel Thorr

3, rue Eugène Fürxer – 70200 Lure Tél. : 03 84 30 00 49 daniel.thorr@wanadoo.fr

#### 9001 A.C. de Belfort et de son Territoire - Christian Vert

Cité des associations – 2, rue Jean-Pierre Melville – 90000 Belfort Tél.: 03.84.28.43.54 christian.vert90@gmail.com

#### ■ Région Grand-Est

### 1001 Les Crématistes de l'Aube – Alain Ragnatela (président par intérim)

15, avenue d'Échenilly – 10120 Saint-André-les-Vergers Tél.: 03 25 49 96 56 assocrematisteaube@laposte.net

### 5101 A.C. Marne-Ardennes – Martine Charpentier

Complexe Gérard Philipe – 19, avenue du Général Sarrail – 51000 Châlons-en-Champagne Tél. présidente : 03 26 68 11 29 martine-char51@gmail.com

### 5202 A.C de la Haute-Marne – Édouard Littaye

3, impasse du Grand Chantier -52100 Saint Dizier Tél.: 03 25 05 28 01 assocremation.52.hm@free.fr

### 5401 A.C. de Lorraine – Jean-Philippe Gurecki

16, avenue Paul Doumer – 54500 Vandœuvre Tél.: 09 79 27 55 27 jpg@jpgurecki.com

### 5501 Association Meusienne de Crémation - Jean Scholler

9, rue Champagne – 55000 Bar-Le-Duc Tél.: 03 29 45 94 17 iean.scholler@wanadoo.fr

### 6801 A.C. de Colmar et Haut-Rhin - Maryse Violeau

7, rue du Lucca – 68000 Colmar Tél : 03 89 80 05 14

### 8801 Ass Crémation Epinal - Vosges - Maurice Poignon

901, rue de la Gare – 88220 Xertigny Tél. : 03 29 30 10 85 mpoignon2@hotmail.fr

### **■** Région Grand Nord

### **2701 A.C. de l'Eure - Mickaël Jumel** *6, allée de la Bouquassière -*

o, allee de la Bouquassiere -27310 Bourg-Achard Tél. : 02 32 56 41 29 michaeljumel@wanadoo.fr

### 5901 A.C. du Nord de la France – Maurice Thoré

BP 1226 – 59013 Lille cedex Tél.: 06 82 03 77 99 maurice.thore@wanadoo.fr

### 5903 A.C. de Littoral Nord et Calaisis - Bertrand Gilliot

Maison de la vie associative – Terre-plein du Jeu de mail – 59140 Dunkerque Tél.: 06 20 51 63 46 b.gilliot@sfr.fr

### 6201 A.C. du Pas-de-Calais -Lydie Peru

47, av. du Président J.F. Kennedy -62000 Arras Tél.: 03 21 51 48 59 lescrematistesdu62000@bbox.fr

#### 0201 A.C. de l'Aisne -Roland Delvallez

26, avenue des Fusillés de FND -02100 Saint-Quentin Tél : 03 23 04 05 23 cremation02@orange.fr

#### 6001 A.C. de l'Oise - Juliette Darré

11, impasse la Rue Dessous – 02290 Saint-Bandry Tél.: 03 23 74 21 56 darreal@wanadoo.fr

#### 8001 A.C. de la Somme -Denise Inderbitzin

Maison des associations – 12, rue Frédéric Petit – 80000 Amiens Tél. : 03 22 30 15 77 d.inderbitzin@club-internet.fr

### 8002 A.C. Abbevilloise - Denise Inderbitzin

Rattachée à l'AC de la Somme

### ■ Région Languedoc-Roussillon

#### 1101 A.C. du Carcassonnais -Claude Labassa

87, rue de la Liberté – 11000 Carcassonne Tél. : 06 45 69 86 08 ou 04 68 71 06 07 crematiste.carcassonne@orange.fr

### 1103 A.C. du Coursannais - Martine Kohler

Place de la Mairie – 11110 Coursan Tél.: 04 68 33 99 90 crematiste.coursan@sfr.fr

### 3001 A.C. de Nîmes et du Gard -Gérard Ressouche

42, imp. Jean Monet – 30600 Vauvert gerardressouche@live.fr

### 3401 A.C. de Montpellier et son Agglomération - Gérard Dussault

5, rue de la Mosson – 34990 Juvignac Tél.: 06 63 70 71 96 ger.dussault@gmail.com

### 3404 A.C. Canton d'Agde et b. vallée Hérault - Alain Lecomte

55, rue des Tamaris – 34300 Agde Tél. : 04 67 94 39 78 aaalecomte@orange.fr

### 6602 A.C. Albères - Vallespir -Sandrine Cepero

Place Henry Guitard - 66400 Ceret Tél. : 06 11 56 12 73 scacav66@gmail.com

#### ■ Région Midi-Pyrénées

#### 0901 A.C. Ariégeoise - Roland Pavan

6, rue du Presbytère – 09110 Ax-les-Thermes Tél.: 05 61 64 32 15 ou 06 83 01 55 83

#### 3101 A.C. de Haute-Garonne -Maïté Rebeix

19, rue Caraman – 31000 Toulouse Tél. : 05 61 63 17 67 crematistes31@free.fr

### 3201 Ass. Gersoise de Crémation - Guy Fueyo

9, rue E. Lartet - BP 40149 -32003 Auch Cedex Tél.: 05 62 63 31 63 guy.fueyo@wanadoo.fr

### 4601 A.C. du Lot - Charles Pruvost

Espace associatif – Place Bessières – 46000 Cahors Tél.: 05 65 53 91 75

+ Pruvost Charles Tél.: 05 65 36 25 71 asso.crema46@gmail.com

#### 6501 A.C. de Bigorre -Alain Dehennault

39 avenue de Pouey - 65420 Ibos Tél. : 05 62 96 31 00 alaindehennault@hotmail.fr

### 8101 A.C. Tarnaise - Gilberte Routhe

13 rue Négo Danos – 81000 Albi Tél. : 05 63 54 03 59 gilberte.routhe@orange.fr

### 8201 A.C. de Tarn-et-Garonne -Joël Garrigues

Maison de la mutualité – 15, allée de l'Empereur – 82000 Montauban Tél.: 05 63 20 15 97 assoc.crematiste.tarn.garonne@orange.fr ou garriguesjoelmarie@wanadoo.fr

### ■ Région Ouest

#### 2201 A.C. d'Armor-Argoat – Jean-Yves Letouzé

39, rue du Loucheur -29480 Le Relecq-Kerhuon Tél.: 02 56 31 59 49 ou 06 46 11 46 91 jeanyves.letouze@live.fr

#### 3501 A.C. d'Ille-et-Vilaine -Loïc Bertrand

5, rue du Pré-Perché - 35000 Rennes Tél. : 02 99 67 53 07 aciv-35@orange.fr

#### 4401 A.C. Nantes et Région - Dominique Charton

27, rue des Richolets - 44100 Nantes Tél. : 07 77 81 75 29 dome85@live.fr ou crematistes44@orange.fr

### 4402 A.C. St-Nazaire et Littoral - Régine Flandin

17, rue Marcel Sembat – 44600 St-Nazaire

#### 4901 A.C. de l'Anjou -Jean-Claude Maupoint

BP 60911 – 49009 Angers cedex 1 Tél.: 02 41 47 51 22 ascrema49@gmail.com

#### 5001 A.C. de la Manche -Gérard Fatout

La Salmonerie – 50490 Saint-Sauveur-Lendelin Tél.: 06 76 99 82 07 fatoug@orange.fr

#### 5301 A.C. de la Mayenne – Rémy Langeard

31, allée du Vieux Saint-Louis -BP 1424 - 53014 Laval cedex Tél.: 09 83 66 94 28 ou 06 77 61 98 36 crematistes53@gmail.com

### 5601 A.C. du Morbihan et Finistère sud - Chantal Crenol

Boîte 18, Maison des associations – Cité Allendé – 12, rue Colbert – 56100 Lorient Tél.: 06.04.41.21.74 ch.crenol@gmail.com ou acm.morbihan@gmail.com

#### 7201 A.C. du Maine -Patrick Girard

BP 22196 – 72002 Le Mans – Cedex 1 Tél.: 06 75 21 96 47 assocrematistemaine@orange.fr

#### 8501 A.C. de la Vendée -Suzanne Brodu

Pôle associatif – Boîte n° 16 – 71, boulevard Aristide Briand -85000 La Roche-sur-Yon Tél.: 02 51 36 29 69 crematistevendee@orange.fr

### **■** Région Poitou/Charente

#### 1601 A.C. de la Charente – Jean-Michel Nivet

Auberge de jeunesse -Parc Bourgines - 16000 Angoulême Tél.: 06 83 22 73 77 ass.crematiste@wanadoo.fr

#### 1701 U.C. Aunis-Saintonge – Guy Pinaud

7, rue de la Rochelle – 17138 St Xandre Tél.: 05 46 37 33 63 charente-maritime@cremation-poitou-charentes.fr

#### 7901 A.C. des Deux-Sèvres -Christian Pflier

Maison des associations et (8601) A.C. de la Vienne (rattachée à l'A.C.) 12, rue Joseph Cugnot – 79000 Niort Tél.: 05 49 79 40 29 – Port: 07.86.03.18.61 deux-sevres@cremation-poitoucharentes.fr

### ■ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### 0401 A.C. Haute-Provence – Annie Corriol

BP 80 - 04202 Sisteron Cedex Tél.: 07 77 80 08 10 asso.crematistehp@gmail.com

#### 0501 A.C. des Hautes-Alpes -Pierre Jouet- Pastre

Mairie de Gap – 3, rue du Colonel Roux – 05000 Gap Tél.: 06 85 20 41 30 crematiste.des.hautes-alpes@orange.fr

### 0601 Ass. Crémation Côte d'Azur - Ghislaine Brancon

Le Cécilia – 1 bis, avenue Durante – 06000 Nice Tél.: 04 93 88 31 22 cremationCA06@gmail.com

#### 0606 A.C. de Grasse et environs -Patrick Jeune

Maison des associations – 16, rue de l'Ancien Palais de justice – BP 64198 – 06130 Grasse Tél. : 06 77 28 03 55 ou 06 80 74 28 87 en cas d'urgence patrick.jeune@orange.fr

#### 0608 A.C. Gagnes, St-Laurent, Villeneuve rattachée à l'Ass. Crémation Côte d'Azur Ghislaine Brancon

Tél.: 06 09 28 38 74 cremationCA06@gmail.com

### 8401 A.C. de Provence – Jacques Gendron

1, rue Bourguet - 84000 Avignon Tél. - fax : 04 90 86 61 73 acprovence84@gmail.com

### ■ Région Rhône-Alpes Ouest 4201 A.C. de la Loire – Émilienne

4, rue André Malraux – 42000 St-Étienne Tél. : 06 76 17 40 45

**Braye** 

### 4202 A.C. Roannaise de Crémation Loire-Nord rattachée à l'A.C. de la Loire

4, rue André Malraux – 42000 St-Étienne Tél. : 06 76 17 40 45

### 4301 A.C. de Haute-Loire - Danièle Masseboeuf

Bât. C – 1, rue de Corsac – 43700 Brives-Charensac danielemasseboeuf3@free.fr

### 6901 A.C. Rhône et Région - Mathilde Vincent

Secrétariat : 5, rue Domer – 69007 Lyon

Tél.: 04 78 69 89 72 - acrr@sfr.fr

### 6902 A.C. Villefranche-de-Beaujolais - Alain Senecaille

Passage de l'ancienne Mairie – 69400 Villefranche-de-Beaujolais Tél.: 06 70 42 08 94 alain.senecaille@orange.fr

### 7101 A.C. Mâconnaise - Danièle Grandjean

270, rue de Paris – 71000 Mâcon Tél. : 03 85 34 11 06 acmaconnaise@orange.fr

#### ■ Région Rhône-Alpes Sud

### 2601 A.C. Drôme-Ardèche - Gérard Zilberman

329, avenue de la République -07500 Guilherand-Granges Tél.: 04 75 41 19 74 zilberman.gerard@neuf.fr

### 3806 A.C. Domène, Villard-Bonnot et environ – Josette Borel, viceprésidente

12 Les Grands Champs – rue de l'Oiseau – 38420 Le Versoud Tél. : 04 76 77 30 43

### 3809 A.C. Canton de Vif et région - Michel Blonde

5 rue de la Moucherotte – 38800 Le Pont-de-Claix Tél.: 04 76 98 38 49 michel.blonde@outlook.fr

#### 3810 A.C. Sassenage, Fontaine, Seyssinet et environs – Claude Guzzi

27, rue Sisteron – 38170 Seyssinet Tél. : 04 76 21 54 95 claude.quzzi@aliceadsl.fr

#### 3811 A.C. du canton de St-Égrève – Henri Tremeaux

Maison des associations – 1, rue Casimir Brenier – 38120 St-Égrève Tél.: 04 76 75 52 74 (Suzanne Doublier)

### ■ Région Deux Savoie et Ain

### 0104 A.C. du Pays de Gex – Jacques Duthion

Maison des sociétés – 46, rue Gex la Ville – 01170 Gex Tél – Fax. : 04 50 41 64 73 acpgex@gmail.com

#### 0105 A.C. de Bellegarde -Yvette Perrotin

124, rue des Narcisses – 01200 Bellegarde sur Valserine Tél.: 04 50 48 56 79

### 7301 A.C. Chambérienne – Alain Goguet-Chapuis

Maison des associations - Boîte G6 - 67, rue St-François de Sales -73000 Chambéry Tél.: 06 18 76 85 36 assocrema.chy@gmail.com ou aa.73gc@gmail.com

#### 7302 A.C. Aixoise

BP 30206 – 73102 Aix-les-Bains Cedex acaixoise@gmail.com

#### 7304 A.C. d'Albertville et environs -Claude Ernest

284, allée des Fechez – 73460 Verrens-Arvey Claude.Ernest@orange.fr

### 7305 A.C. La Flamme de Maurienne - Pierre Santore

35, chemin de la Tiare – 73660 St-Rémy de Maurienne Tél. : 06 61 41 04 51

#### 7307 A.C. de Montmélian – Lucien Ragon

Lotissement l'Arcamdy – 18, rue des Écoles – 73220 Aiguebelle Tél.: 09 50 34 06 68 ou 06 34 98 29 66 bernard.rag@laposte.net

### 7401 A.C. Annecienne -Françoise Durrieu de Madron

21, avenue de Cran – 74000 Annecy Tél.: 04 50 57 87 74 assocremannecy@free.fr

### 7402 A.C. Annemassienne – Jacqueline Nicoud

Maison des associations – Complexe Martin Luther King – rue du Dr Baud – 74100 Annemasse Tél.: 04 50 75 83 86 crema74annemasse@laposte.net

#### 7403 A.C. Thonon - Évian -Régis Guyon

BP 112 – 74207 Thonon-les-Bains Cedex

Tél.: 04 50 83 06 43 ou 06 23 17 71 47

### 7405 A.C. de St-Julien en Genevois - Michèle Bourgeois-Villet

BP 20466 – 74164 Št-Julien en Genevois cedex Tél.: 06 78 73 50 03 famille.villet@wanadoo.fr

#### 7406 A.C. de Douvaine -Bas-Chablais - Régis Guyon

334, route de la Tour de Marignan -74140 Sciez Tél. : 04 50 72 65 25

Tél.: 04 50 72 65 25 regisguyon1@orange.fr

### 7408 A.C. Chamonix - Mont-Blanc - Geneviève Givelet

1251, chemin Napoléon – 74400 Chamonix – Mont-Blanc Tél.: 04 50 53 24 85

#### 7409 A.C. Bonneville-la Roche – Danielle Masse

124, impasse des Cyclades – 74800 St-Pierre-en-Faucigny Tél.: 06 82 65 02 42 masse.dani@orange.fr

#### 7410 A.C. Clusienne - Josiane Grevaz

113, rue Achille Benoît – 74300 Cluses Tél. : 06 68 60 63 87 josiane.greva@gmail.com

#### 7411 A.C. de La Côte Les Voirons -Jean Morin

151, rue de la Praly – 74890 Bons-en-Chablais Tél.: 04 50 39 49 68 cotevoirons74@orange.fr

#### 7412 A.C. de St-Jeoire-en-Faucigny - Roland Boucansaud

91 route du Lac – 74250 Ville-en-Sallaz Tél. : 04 50 36 88 16 rj.panhardpl17@free.fr

### 7413 A.C. Canton du Mont-Blanc - Sabine Socquet-Clerc

330, chemin des Rosiers – 74700 Domancy Tél.: 04 50 78 07 64

#### 7414 A.C. du Pays de Faverges -Nelly Terrier

54, rue Jean Cochet – 74210 Faverges Tél. : 04 50 44 41 25

### "Dédramatiser, démystifier la mort"

L'Association Crématiste du Morbihan (ACM) et du Finistère Sud a organisé, le 7 avril dernier, une conférence sur le thème "Dédramatiser, démystifier la mort", animée par le secrétaire général de l'Association du Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD), Christophe Michel, membre de la commission "Jeunes" de l'ADMD, et la présence de la déléguée départementale du Morbihan.

### ■ Intervention de Patrice Baumel, délégué régional

"Dédramatiser la mort... la démystifier ? Voilà un bien curieux mais essentiel exercice. Encore faut-il prendre le temps, en toute sérénité et humilité, et de ne pas avoir le déterminisme de "négativer", par de fallacieux euphémismes, cette problématique ou encore pire, s'empêcher d'en parler parce que, selon de vieux adages, ça porterait malheur d'en parler. L'Ankou, alors, ferait résonner les roues de sa charrette mortuaire et nous emporterait au petit matin brumeux. A priori, superstitions, quand vous nous tenez...

Werner Ablass, un auteur allemand, écrivait : "La mort, c'est la dernière chose dont les gens veulent parler. Pourtant, ce devrait être la première, car ce n'est qu'à partir de la mort que l'on peut comprendre la vie". - sic -

Il faut admettre que le sujet n'est ni simple, ni commun. Et ce, dans la mesure où en parler, c'est toucher très vite aux conceptions philosophiques de chacun, à l'existence d'une vie posthume ou à son absence, aux choix funéraires, à la transcendance ou à l'immanence, voire à l'indéterminisme cher à Laplace.

Il est vrai que, de la mort, nous ne savons rien. Le mystère est radical. Mais devons-nous pour autant faire l'impasse sur des échanges, devons-nous nous interdire d'en débattre, voire de polémiquer, d'en rire ? Oui, d'en rire. Un humoriste écrivait : "La mort, c'est la façon qu'a la vie de vous faire savoir que vous êtes viré." Même un grand esprit comme Marc Twain savait en

rire, après la parution prématurée de sa nécrologie : "Les nouvelles sur ma mort sont très exagérées". – sic –

Nous sommes semblables, et pourtant chacun d'entre nous est unique. Chacun d'entre nous est un être au patrimoine génétique singulier, construit par son éducation, sa culture d'origine, son histoire, ses doutes, son altérité, ses habitus et ses croyances, ses connaissances ou ses a priori. Nous naissons, nous vivons et nous construisons un itinéraire de vie, puis nous mourons. Cette réalité, nous l'avons en partage. Aussi la mort peut-elle nous faire peur, nous angoisser, ou nous indifférer.

FREUD DISAIT: "DANS
NOTRE INCONSCIENT, NOUS
SOMMES IMMORTELS. NOTRE
CONSCIENCE SAIT QUE LA MORT
EXISTE, ET NOTRE INCONSCIENT
L'IGNORE."

Triste, morbide de penser la mort ? Pas forcément. Car, conscients de notre "finitude", nous avons, parfois depuis l'origine, déployé de formidables trésors d'imagination pour organiser sa vie outre trépas. Alors oui, nous nous devons de dédramatiser et, pour bien faire, il faut, peut-être, penser la mort, et ce, même si certains d'entre nous pensent qu'elle est impensable. Freud disait : "Dans notre inconscient, nous sommes immortels. Notre conscience

De gauche à droite, Patrice Baumel, délégué régional de la région Ouest, Christophe Michel, secrétaire général de l'ADMD, Chantal Crénol, présidente ACM 56 et 29, Renée Jeanjean, déléguée départementale du 56 de l'ADMD.



sait que la mort existe, et notre inconscient l'ignore".

COMME NOUS DEVONS
ASSUMER NOTRE VIE, NOUS
DEVONS ASSUMER NOTRE
MORT ET POUVOIR EN PARLER,
SANS TABOUS, SANS A PRIORI
NI RÉTICENCES, CE QUI NE FAIT
PAS MOURIR, DU MOINS PAS
TOUT DE SUITE.

Pour de nombreux sages de l'Antiquité, Sénèque, Socrate, et Épicure en autres : "La mort n'est rien pour nous", parce que, quant on vit, elle n'est pas, et, quant on meurt, elle n'est pas non plus. De l'Antiquité à l'époque moderne, le questionnement et les discussions, sont, à juste titre, une constante de I'homme, tant dans sa conception spiritualiste, que dans sa philosophie rationaliste, voire matérialiste. Pourquoi ? Peutêtre parce que cette interrogation légitime et naturelle, elle est intimement liée aux questions sur la vie. Et aux sens de la vie ? Sœurs siamoises, "la Mort et la Vie"? Oui, probablement. Comme l'écrivait Montaigne dans ses essais : "Le continuel ouvrage, c'est bâtir sa mort. Vous êtes en la mort pendant que vous êtes en vie, car vous êtes, après la mort, quand vous n'êtes plus en vie. - sic -

Comme nous devons assumer notre vie, nous devons assumer notre mort et pouvoir en parler, sans tabous, sans a priori ni réticences, ce qui ne fait pas mourir, du moins pas tout de suite.

Nous, crématistes, comme nos amis et partenaires de l'ADMD, nous sommes conscients de l'inéluctable, et nous sommes préparés parce que nous en parlons, ne serait-ce que pour défendre nos choix, nos convictions, notre éthique et notre dignité face à "la Grande Affilide a la Fédération Française de Crémation

Au pupître, Patrice Baumel, lors de son intervention.

... ÉCHANGEONS, PARLONS DE LA VIE COMME DE LA MORT, PLEURONS OU RIONS, PHILOSOPHONS, "CAR PHILOSOPHER, C'EST APPRENDRE À MOURIR".

Faucheuse". Nous savons l'importance de ce moment où la vie s'achève et ouvre, pour certains d'entre nous, à autre chose. Ou peut-être pas ? D'ailleurs, peu importe, nul n'est jamais revenu de l'audelà pour nous dire qu'il était satisfait des prestations. Alors, échangeons, parlons de la vie comme de la mort, pleurons ou rions, philosophons, "car philosopher, c'est apprendre à mourir".

S'en est suivie une présentation de l'ADMD au moyen d'une vidéo, commentée par son secrétaire général sur l'engagement des jeunes dans le combat de la fin de vie et de leurs actions. De nombreux échanges ont eu lieu avec la salle; témoignages, interroga-

tions. En un mot : un bel aprèsmidi de réflexion sur la mort.

> **Chantal Crénol** Présidente ACM 56 et 29

### Hommage de l'ACM 56 et 29

C'est avec beaucoup d'émotion et de dignité que nous voulons rendre un hommage à Christophe Michel et ses proches. Christophe, ce jeune homme, souriant, chaleureux, a quitté brutalement le monde des vivants le 29 mai 2018. Nous avons eu l'immense plaisir de le rencontrer, et d'apprécier en lui son humanité. De partager avec lui ses fortes convictions autour des valeurs qui nous rassemblent.

#### Hommage de la FFC

La Fédération Française de Crémation tient à rendre un hommage appuyé à cet homme dont les convictions n'ont jamais failli, un message de soutien a été adressé à Jean Luc Romero son époux pour affronter ce moment difficile et réaffirmer notre soutien à son mouvement.

## L'Assemblée générale de l'Association crématiste de Touraine et de l'Indre

Fêter les 40 ans d'une association crématiste, quelle affaire, et cela valait bien la peine de prévoir un programme d'activités s'échelonnant sur toute l'année. Le point d'orgue était bien sûr l'Assemblée générale, d'autant que Frédérique Plaisant, présidente de la Fédération Française de Crémation (FFC), nous avait fait l'honneur de sa présence.

Pour octobre 2018, l'Association Crématiste de Touraine et de l'Indre (ACTI) a programmé, pour ses adhérents, leurs proches et leurs amis, une visite du crématorium de Tours-Sud après que des travaux importants ont été réalisés en 2016 et 2017. Installation des dispositifs pour la filtration des fumées imposés par la loi, reconfiguration du hall d'accueil, installation d'un troisième appareil de crémation et construction de deux salles de convivialité.

Pour clore l'année, une conférence sur la crémation, en partenariat avec les composantes du comité d'éthique, dont les modalités restent à définir.

■ Mais revenons sur cette Assemblée générale à travers des extraits du rapport moral

"Depuis 40 ans, que de chemin parcouru, n'en déplaise aux esprits chagrins, et ce, malgré la perte en chemin de beaucoup d'adhérents. Ils nous ont quittés pour diverses raisons : ils ont changé d'avis ou ils considèrent avoir rempli leur tâche, ce qui n'est pas faux ; ou ils ne sont plus là, ils sont décédés.

Aujourd'hui, est venu le temps de faire le bilan de 40 ans d'engagement crématiste, non seulement lister ce qui a été fait mais également se projeter vers l'avenir. En 1978, en Indre-et-Loire, comme partout en France, des hommes et des femmes acquis à l'idée crématiste n'ont pas eu d'autre ambition que de faire connaître et de promouvoir la crémation ; c'est ce qui figure entre autres à l'article 2 de nos statuts. Ils encourageaient ce mode d'obsègues plus respectueux de l'environnement : "laisser la terre aux vivants".

Un proverbe africain dit que "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin". C'est ce qu'a fait

NOS AÎNÉS ONT CONTRIBUÉ
AU DÉVELOPPEMENT
DE LA CONSTRUCTION
DE CRÉMATORIUMS [...].
ILS ONT AUSSI MILITÉ POUR
SENSIBILISER LE GRAND
PUBLIC À CETTE PRATIQUE
PLUS ÉCOLOGIQUE.

l'ACTI en s'affiliant rapidement à la FFC. Nos aînés ont contribué au développement de la construction de crématoriums, et rendu ainsi le coût de cette pratique moins onéreuse. Ils ont aussi milité pour sensibiliser le grand public à cette pratique plus écologique. La crémation est aujourd'hui un mode d'obsèques répandu. Nos aînés ont également œuvré pour que soient respectées leurs volontés en matière d'obsèques.

Avec le développement de ce mode d'obsèques, des besoins nouveaux sont apparus, et le législateur est intervenu. [...] Avec la loi de décembre 2008, les communes de plus de 2 000 habitants ont dû équiper les cimetières de sites cinéraires. Les élus des petites communes plus petites, par idéologie ou sous la pression d'administrés, ont installé dans le cimetière communal un colombarium, et parfois un espace de dispersion des cendres.

Un diaporama sur les jardins du souvenir a été projeté. Il a été réalisé par les bénévoles de l'ACTI, qui se sont inspirés de

Les intervenantes à l'Assemblée générale. De gauche à droite, Denise Payelle, Frédérique Plaisant, Nicole Tavarès et Anne Mérignac.



celui conçu l'an passé par l'association du Drouais Thymerais, qui portait sur la destination des cendres.

L'étude menée par l'ACTI entre 2014 et 2015 auprès des 277 communes d'Indre-et-Loire et des 227 communes de l'Indre a montré qu'en Indre-et-Loire, 89 % de communes disposaient d'un site cinéraire et dans l'Indre, 60 %. Ces chiffres sont en constante évolution, et il n'est pas rare que des communes sollicitent l'avis de l'ACTI sur des projets.

L'ASSOCIATION VEILLE [...]
À CE QUE LA CONFIGURATION
DU LIEU DE DISPERSION
DES CENDRES NE
CONTREVIENNE PAS AU RESPECT
DÛ AUX CENDRES ET [...]
À CE QUE LE RÈGLEMENT
DE L'ESPACE CINÉRAIRE SOIT
ANNEXÉ AU RÈGLEMENT
DU CIMETIÈRE.

L'association veille, d'une part, à ce que la configuration du lieu de dispersion des cendres ne contrevienne pas au respect dû aux cendres, et, d'autre part, à ce que le règlement de l'espace cinéraire soit annexé au règlement du cimetière

À l'initiative du président précédent, des comités d'éthique ont été installés dans les crématoriums situés dans le ressort géographique de l'ACTI. Ces comités ne sont pas obligatoires. Ils ont pour objectifs d'améliorer la mission de service public, de réfléchir à tous les sujets liés à l'éthique et à la déontologie en lien avec la crémation.

[...] Qu'en sera-t-il demain? Les droits acquis seront-ils maintenus? Ne risque-t-on pas d'être dessaisis de l'urne au profit de l'opérateur funéraire, qui serait seul habilité à disperser les cendres au titre de la traçabilité? La vigilance s'impose également en matière de coût des obsèques, avec des chambres funéraires dont les prix explosent parfois. Et quoi de mieux qu'une association pour assurer ce rôle de veille ou de lanceur d'alerte.

[...] Je suis persuadée que ce sont sur ces vecteurs que nous devons travailler en synergie avec la Région et la Fdération. L'adhésion à une association crématiste sera toujours l'assurance de voir ses volontés respectées, de mener dans l'intérêt des adhérents qui le désirent une action de solidarité et d'entraide (présence, aide, conseils avant, pendant et après le décès). Préparer son "après-mort", c'est prendre conscience qu'un jour on ne pourra plus agir.

[...] La prise en compte de l'environnement est aujourd'hui plus forte dans la vie de chaque citoyen. "Laisser la terre aux vivants" prend toute sa signification. L'être humain est au cœur de l'action de nos associations crématistes. Leur but est de défendre les droits fondamentaux de l'individu:

- La liberté, c'est-à-dire le choix de son mode d'obsèques, la crémation et de son mode de sépulture, la destination des cendres, et son corolaire, le respect absolu des volontés du défunt.
- La laïcité, c'est-à-dire le respect des convictions du défunt (philosophiques, religieuses ou non...) dans le déroulement de ses obsèques. C'est pourquoi nous sollicitons, pour les familles qui le souhaitent, la mise à disposition d'une salle municipale pour des cérémonies laïques avant la cré-



l'assistance à l'écoute

mation. Cela permettrait aux participants qui ne peuvent se rendre au crématorium parfois très éloigné de rendre un dernier hommage au défunt.

- La dignité, ce qui implique un comportement décent envers le défunt et ses proches.
- [...] Dans un environnement réglementaire complexe, dans une société consumériste et de plus en plus individualiste, est-il raisonnable de prétendre pouvoir, seuls, saisir l'ensemble des informations concernant la crémation? Pouvons-nous, à nous seuls, en tirer la "substantifique moelle" et mettre en œuvre des actions de la meilleure facon ? Certes non! Pour être efficaces dans la défense de nos valeurs. nous devons mutualiser nos projets avec les associations de notre région et la FFC, tout en gardant notre autonomie et en mettant nos efforts en commun pour atteindre un objectif clairement identifié.

Je souhaiterais que chacun prenne conscience des avancées obtenues qui s'inscrivent dans la réalité d'aujourd'hui, et que nous continuions, avec envie, conviction et détermination, à poursuivre sur ce chemin."

**Nicole Tavarès,** Présidente de l'ACTI ... NOUS SOLLICITONS,
POUR LES FAMILLES
QUI LE SOUHAITENT,
LA MISE À DISPOSITION
D'UNE SALLE MUNICIPALE
POUR DES CÉRÉMONIES
LAÏQUES AVANT
LA CRÉMATION.

# Un comité d'éthique au crématorium d'Holnon

Initié en 2005, le crématorium d'Holnon, dans l'Aisne, a été mis en service le 6 mars 2014, répondant aux besoins d'une partie de la population du département, qui devait, antérieurement, se rendre dans les départements voisins afin de respecter les volontés de ses défunts.



Les membres du comité d'éthique.

Si cet équipement marquait, pour l'Association Crématiste de l'Aisne (ACA), l'aboutissement de près de 30 années de militantisme, il constituait surtout le point de départ d'une nouvelle ère, celle de l'accompagnement et de l'éthique.

En effet, devant le constat d'une laïcisation croissante des obsèques (plus de 50 % en cas de crémation), il apparaît que les familles ont besoin d'une cérémonie digne et respectueuse du défunt. Par ailleurs, la progression constante de la crémation, qui atteint aujourd'hui pratiquement 40 % des obsèques, a conduit la Fédération Française de Crémation à demander au législateur de rendre obligatoire la création de comités d'éthique auprès des crématoriums.

C'est donc dans cette voie que s'est résolument engagé Roland Delvallez, président de l'ACA, en étroite liaison avec la collectivité, le délégataire de service public et les

responsables du crématorium. Outre un excellent travail sur le rituel, son action a conduit à la création, le 6 juin 2017, du comité d'éthique, dont le but est de suivre le fonctionnement du crématorium dans ses aspects humains et qualitatifs, notamment dans la relation avec les familles, les entreprises funéraires et les collectivités territoriales.

Roland Delvallez aime à citer Marc Meyer, chargé de cours à

Le jardin du souvenir.

l'Université libre de Bruxelles, qui indique que "l'éthique organise une réflexion autour de la question : Que faire pour bien faire ?".

C'est à l'unanimité que Roland Delvallez a été élu président du comité, qui se compose de douze membres :

- le maire de la collectivité ou son représentant,
- 2 personnes représentant le gestionnaire du crématorium,
- 1 personne appartenant au personnel du crématorium,
- 2 personnes de la société civile,
- 2 représentants de l'association crématiste,
- 4 représentants des entreprises funéraires.

Élu pour quatre ans, le comité peut inviter à ses travaux toute personne qu'il jugera utile. Il peut, par ailleurs, être saisi par simple demande des usagers, par l'intermédiaire du crématorium ou de l'ACA.

Les deux réunions qui ont déjà été tenues, dans une ambiance chaleureuse et constructive, démontrent la pertinence de cette démarche, qui devra être généralisée pour le plus grand bien de notre mode de funérailles, en constante progression.

Roland Delvallez

Président de l'ACA Délégué régional adjoint Grand Nord

Le crématorium d'Holnon.



## Un comité d'éthique au crématorium de Savigny-en-Véron

L'Association Crématiste de Touraine et de l'Indre (ACTI) vient d'installer un troisième comité d'éthique dans le ressort de son champ d'action.

C'est en mars 2016 que le président de l'ACTI d'alors avait pris contact avec le crématorium de Savigny-en-Véron ouvert depuis 2010. Hervé Leylavergne, gestionnaire, s'était montré très ouvert à cette thématique. Le projet n'a pris forme qu'en 2017 après une rencontre avec les élus de Savigny-en-Véron et le maire, Laurent Chauvelin a fait délibérer son conseil. Au cours de cette réunion, la douzaine de participants composée d'élus, d'opérateurs funéraires, d'associations de consommateurs, d'usagers, d'un

représentant des cultes, de deux membres de l'AC Touraine et Indre (ACTI), après relecture du projet de règlement, a entériné l'installation du comité d'éthique auprès d'un crématorium "familial", aux dires de son directeur. Situé à l'ouest du département de l'Indre-et-Loire, cet établissement accueille des familles endeuillées locales mais aussi angevines, voire poitevines. Au cours de l'année 2017, l'établissement a opéré 635 crémations. Le site cinéraire installé près du crématorium est composé de caveautins et d'un jardin du



Crématorium de Savigny-en-Véron.

souvenir où des colonnes en marbre portent l'identité des défunts. Le minéral et le végétal sont en parfaite harmonie.

C'est Jean-Claude Bodichon, vice-président de l'ACTI, élu à l'unanimité, qui préside le comité d'éthique.





### Après, le bonheur est dans le pré, voici...

### Les crématistes aux champs!

Désormais, un columbarium et un puits de dispersion dans la petite ville de Brécy.

J'habite Brécy, petite commune rurale de 1 000 habitants. Depuis les années 1995, un jardin du souvenir avait été réservé dans le cimetière local : une pelouse rustique, trois arbustes, des buissons ornementaux matérialisaient l'endroit.

Trois personnes avaient souhaité qu'on y répande leurs cendres. Un peu plus tard, deux familles ont décidé d'implanter des cavurnes, ce qui leur fut accordé bien volontiers. À l'automne 2017, suite à des démarches d'administrés, le conseil municipal a pris la décision de faire construire un columbarium et un puits de dispersion.

M. Ferrand, maire de la commune, m'a demandé de participer aux différentes phases du projet en qualité d'ancienne élue, mais surtout en tant que présidente de l'Association Crématiste du Berry et du Nivernais (ACBN). Les travaux d'implantation se sont déroulés les 19 et 20 janvier derniers, sous une pluie battante.



L'ACBN entretient avec la municipalité de Brécy d'excellentes relations. Une fois par an, le maire nous prête une salle municipale pour y tenir une réunion de bureau. Après nos travaux, nous allons déjeuner au café-restaurant du village. Nous rejoignent alors des adhérents qui n'hésitent pas à traverser le département, et même à franchir la Loire, pour nos amis nivernais. Des sympathisants participent également à ce repas amical.

Ceci montre bien que, même en milieu rural, où chacun est très attaché aux traditions, où l'on possède un caveau de famille, la philosophie crématiste a beaucoup progressé dans les esprits.

Marie-France Caillette présidente de l'ACBM

### Union Crématiste Européenne

L'assemblée générale de l'Union Crématiste Européenne (UCE) s'est tenue à Paris le 3 juin dernier.



**EN OUVERTURE** 

**DES TRAVAUX, NOUS AVONS EU LE PLAISIR D'ACCUEILLIR OFFICIELLEMENT** 

UN NOUVEAU MEMBRE,

L'ASSOCIATION OGANJ,

REPRÉSENTANT LA SERBIE.

Notre mouvement associatif, à but non lucratif, œuvre pour la dignité des funérailles, la liberté de choix de chacun, le respect des volontés du défunt, la promotion de la crémation. En ouverture des travaux, nous avons eu le plaisir d'accueillir officiellement un nouveau membre, l'association OGANJ, représentant la Serbie.

**SUITE AU COLLOQUE QUI S'EST TENU EN OCTOBRE DERNIER À NANCY: "DROIT** ET CRÉMATION : **LE STATUT JURIDIQUE DES RESTES HUMAINS".** IL DEVRAIT ÊTRE DISPONIBLE EN DÉCEMBRE.

... UN NOUVEL OUVRAGE

Les administrateurs ont confirmé l'édition d'un nouvel ouvrage suite au colloque qui s'est tenu en octobre dernier à Nancy : "Droit et Crémation : le statut juridique des restes humains". Il devrait être disponible en décembre. Ce sera le quatrième ouvrage publié par l'UCE.

Les travaux ont aussi rappelé l'intérêt de la charte éthique élaborée. Il a été convenu d'ouvrir nos travaux à des membres associés partageant nos valeurs et souhaitant participer à la réflexion sur l'évolution de la pratique crématiste pour nos concitoyens, de plus en plus nombreux à opter pour cette pratique.



Assemblée générale UCE – de gauche à droite : Gérald Maës (B), Mélodie Pelletier (Université de Lorraine), Patrick Lançon (F), Jo Le Lamer (F), Maurice Thoré (F), Jacques Cousin (F), Robert Smets (B), Roberto Ferrari (I), Slobodan Stojanovic (Serbie), Jean-Paul Petit (B), Roselyne Huet (F).

Le conseil d'administration a réaffirmé solennellement son soutien aux crématistes grecs, qui, après de longues années, ont obtenu une loi autorisant le droit à la crémation, et qui œuvrent aujourd'hui pour l'édification d'un premier crématorium sur leur territoire.

LA DÉLÉGATION SERBE A CONFIRMÉ SON SOUHAIT **DE MENER UNE ACTION [...]** AFIN DE SENSIBILISER **LES POUVOIRS PUBLICS** À LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UN NOUVEL ÉQUIPEMENT.

La délégation serbe a confirmé son souhait de mener une action communication externe importante en 2019 à Belgrade afin de sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité de créer un nouvel équipement. La Serbie, forte de plus de 7 millions d'habitants, ne compte que deux crématoriums.

L'Union Crématiste Européenne, réseau de conseil, de soutien, d'assistance sans but lucratif et de réflexion, réaffirme sa volonté de poursuivre son développement, de densifier ses liens avec les responsables politiques et associatifs partageant son attachement aux principes de dignité, de respect et de solidarité.

> Maurice Thoré Président de l'UCE

**Encart pub: 1/8** 

## Association Crématiste de Drôme-Ardèche: 50 ans!

L' Association Crématiste de Drôme-Ardèche a fêté son 50e anniversaire les 6 et 7 avril derniers, à Guilhérand-Granges, près de Valence (Drôme), mais en Ardèche, de l'autre côté du Rhône.

Pour la circonstance, elle a présenté son historique à travers l'exposition d'une dizaine de jolis panneaux, mis en valeur par son artiste président. Également par une conférence le vendredi 6 au soir, sur "l'actualité en crémation", animée par Jo Le Lamer, vice-président de la FFC, devant un auditoire de 40 personnes, dont plusieurs élu(e)s, opérateurs funéraires, partenaires financiers de l'association et, bien sûr, des crématistes adhérents ou sympathisants.

Et enfin, par une assemblée générale statutaire le samedi 7 avril en matinée, en présence notamment du député de la circonscription, au cours de laquelle le président fondateur Gérard Zilberman (toujours président) a su, avec le talent et la verve poétique qu'on lui connaît, rappeler le chemin parcouru et les attentes actuelles des crématistes locaux, à commencer par la prochaine mise en service du crématorium de Beaumont-lès-Valence et la mise en place, dans celui-ci, d'un comité d'éthique. Gérard Zilberman, "artiste militant", souhaite voir se développer une architecture des équipements cinéraires qui apporte "une transcendance, comme c'était le cas des pyramides".

Comme beaucoup d'autres associations, l'AC de Drôme-Ardèche est confrontée à la baisse du nombre d'adhérents (mais tout de même toujours 400 à ce jour), alors que, paradoxalement, le choix de la crémation est fait par de plus en plus de nos concitoyens.

#### ■ L'actualité en crémation

Lors de cette conférence du vendredi soir, Jo Le Lamer et Gérard Zilberman ont su mettre en exergue la question du sens, de l'éthique crématiste qui met l'homme au cœur de nos réflexions et de nos actions. Car rien n'est jamais définitivement acquis, ni le respect de la volonté de choix, ni le respect de volontés du défunt. Et il faut continuer à se battre pour la défense du consommateur, "usager" des services funéraires plus que "client", tel que peuvent le voir certains opérateurs funéraires.

Après un rapide historique du mouvement crématiste, Jo Le Lamer a insisté sur le rôle de "référents éthiques" de la crémation, sur la promotion et la défense de certaines valeurs et certains principes sociétaux : la solidarité, la laïcité (et donc la liberté absolue de conscience et le respect de l'autre, quelles que soient les convictions philosophiques et religieuses...

Il a aussi rappelé l'importance à accorder aux cérémonies d'obsèques, qui doivent être personnalisées et ritualisées, guidées par un maître-mot : la dignité (dignité du défunt, dignité de la famille). La cérémonie, c'est le moment du passage de la dignité du vivant à celle du défunt dans le souvenir. Tout cela demande du temps, du tact, de la compétence, de l'assertivité, toutes qualités demandées à un maître de cérémonie, qui doit être formé, qualifié.

C'est pourquoi le mouvement crématiste demande l'instauration – obligatoire – d'un comité d'éthique dans tous les crématoriums, un

comité d'éthique consultatif, certes, mais qui traite de toutes les questions concernant les obsèques par crémation : depuis l'accueil des familles et leur accompagnement, la cérémonie, la remise de l'urne, etc.

Et puis, la FFC agit aussi auprès du législateur, des collectivités territoriales et des organismes funéraires, pour trouver des solutions "humaines" et donner des conseils aux familles confrontées au deuil (ainsi, le travail actuel au sein du Conseil National des Opérations Funéraires (CNOF) pour l'élaboration d'un "Guide pratique des opérations funéraires"). Car il reste des problèmes à régler : notamment celui de la destination des cendres (dignité des puits de dispersion, etc.) ou l'évolution spatiale des cimetières, dont les jardins du souvenir sont souvent trop petits. Pour toutes ces raisons, le mouvement crématiste continue à être un "lanceur d'alerte", une force de propositions, un contre-pouvoir.

#### ■ L'AG des 50 ans

Elle a été l'occasion, pour le président et les autres membres du bureau, de présenter les différents rapports – moral, d'activité, financier –, de procéder au renouvellement du conseil d'admistration (bravo aux nouveaux entrants et merci aux sortants) d'une association dynamique, présente dans la vie locale, pilotée par une équipe complémentaire et solidaire, sous la houlette de l'inamovible Gérard Zilberman.

Jo Le Lamer

JO LE LAMER ET GÉRARD
ZILBERMAN ONT SU
METTRE EN EXERGUE LA
QUESTION DU SENS, DE
L'ÉTHIQUE CRÉMATISTE QUI
MET L'HOMME AU CŒUR DE
NOS RÉFLEXIONS ET DE NOS
ACTIONS.

... UN "GUIDE PRATIQUE
DES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES". CAR IL RESTE
DES PROBLÈMES À RÉGLER
: NOTAMMENT CELUI
DE LA DESTINATION DES
CENDRES...



### Audition de la Cour des comptes du 30 mai 2018

Nous avons affirmé haut et fort qu'il n'existe pas d'organisme de contrôle et de protection des "usagers" des pompes funèbres. Qui pour défendre les familles en dehors de notre mouvement ?



La Fédération Française de Crémation (FFC) était convoquée à une audience solennelle de la Cour des comptes le 30 mai dernier. Il s'agit d'une juridiction qui a notamment pour mission d'évaluer les politiques publiques, en l'occurrence, ici, celle liée au secteur funéraire. Au vu de notre convocation officielle, nous pensions être auditionnés individuellement sur un rapport qui sera rendu public en 2019 sur l'évolution des pratiques funéraires ; c'est finalement une audition collective qui nous attendait, entourés de professionnels.

### ■ Deux bémols de taille cependant :

- Les auditions concernaient les seuls professionnels publics du funéraire : en effet, s'agissant d'évaluer les politiques funéraires publiques, les magistrats ne pouvaient pas "enquêter" chez les opérateurs funéraires privés. Bien dommage.
- La FFC a dû préciser son statut : association loi 1901, bénévole et désintéressée. N'étant pas professionnelle, elle n'aurait pas dû être auditionnée lors de

cette séance avec les professionnels, mais plutôt avec les associations représentant les usagers et les familles... Dont acte.

Cependant, nous avons quand même évoqué, avec détermination et notre connaissance du terrain grâce à nos associations, les points sur lesquels nous voulions attirer l'attention des magistrats. Quitte à nous déplacer, autant faire connaître nos points de vue, nos compétences et nos revendications.

Les principales, vous les connaissez: mise en place d'un comité d'éthique pour chacun des crématoriums (merci aux Associations Crématistes (AC) qui nous ont fourni des témoignages d'existants), schéma d'implantation des crématoriums pour un équilibre des équipements sur le territoire, clarifications des contrats d'obsèques en assurance, utilité de cérémonies civiles, etc.

NOUS SOUHAITONS LA MISE EN
PLACE D'UNE AUTORITÉ NEUTRE
DE CONTRÔLE
ET DE PROTECTION
DES FAMILLES, QUI POURRAIT
LES ACCOMPAGNER
ET LES INFORMER...

#### ■ Mais surtout

Nous souhaitons la mise en place d'une autorité neutre de contrôle et de protection des familles, qui pourrait les accompagner et les informer aussi bien sur la législation et les procédures, que sur les questions relatives aux prix et aux pratiques.

Selon nous, la déontologie est trop souvent galvaudée, et le défunt est davantage perçu comme un "client", source de profit, que comme un "usager". Face à l'urgence, face à la vulnérabilité de la famille, il faut un référent capable d'intervenir sans délai pour résoudre les questions et litiges.

Frédérique Plaisant Jo Le Lamer

**Encart pub: 1/8** 

### Un peu de poésie

Antoine de Saint-Exupéry a des pensées bien consolantes extraites du "Petit Prince", des pensées qui nous changent des textes convenus que l'on propose souvent.

"...Tu auras de la peine. J'aurai l'air d'être mort et ce ne sera pas vrai... Tu comprends, c'est trop loin. Je ne peux pas emporter ce corps-là. C'est trop lourd. Mais ce sera comme une vieille écorce abandonnée. Ce n'est pas triste les vieilles écorces..."

### ■ Ou encore

"... Les gens ont des étoiles qui ne sont pas les mêmes. Pour les uns, qui voyagent, les étoiles sont des guides. Pour d'autres, elles ne sont rien que de petites lumières. Pour d'autres qui sont savants, elles sont des problèmes. Pour mon businessman, elles étaient de l'or. Mais toutes ces étoiles-là se taisent. Toi, tu auras des étoiles comme personne n'en a... Quand tu regarderas le ciel, la nuit, puisque j'habiterai dans l'une d'elles, puisque je rirai dans l'une d'elles, alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les étoiles. Tu auras, toi, des étoiles qui savent rire !..."

### ■ Également... Jacques Prévert

Et que dire du poème de Jacques Prévert que l'on apprenait en CM1 dans mon enfance et qui est resté présent dans ma mémoire.

"À l'enterrement d'une feuille morte, deux escargots s'en vont. Ils ont la coquille noire, du crêpe autour des cornes. Ils s'en vont dans le noir, un très beau soir d'automne. Hélas quand ils arrivent, c'est déjà le printemps. Les feuilles qui étaient mortes sont toutes ressuscitées. Et les deux

escargots sont très désappointés. Mais voilà le soleil, le soleil qui leur dit : prenez la peine de vous asseoir, prenez un verre de bière si le cœur vous en dit. Prenez si ça vous plaît l'autocar pour Paris, il partira ce soir; vous verrez du pays. Mais ne prenez pas le deuil, c'est moi qui vous le dis. Ça noircit le blanc de l'œil, et puis ça enlaidit. Les histoires de cercueils c'est triste et pas joli. Reprenez vos couleurs, les couleurs de la vie. Alors toutes les bêtes, les arbres et les plantes se mettent à chanter. À chanter à tue-tête, la vraie chanson vivante, la chanson de l'été. Et tout le monde de boire, tout le monde de tringuer. C'est un très joli soir, un joli soir d'été et les deux escargots s'en retournent chez eux. Ils s'en vont très émus, ils s'en vont très heureux. Comme ils ont beaucoup bu, ils titubent un petit peu; mais làhaut dans le ciel, la lune veille sur eux."

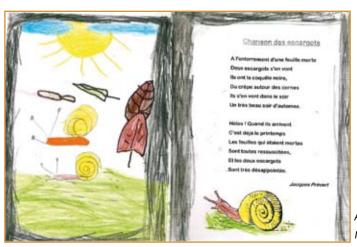
À l'époque, on ne nous expliquait pas ce que ce texte contenait : la tristesse qu'engendre la perte. La longue période de



Des étoiles comme personne n'en a...

deuil symbolisée par le long périple des escargots. Enfin, le renouveau de la nature et le retour à la vie, qui permet à chacun de poursuivre son chemin. Ce poème n'est pas aussi naïf que l'on pourrait penser. C'est un peu de fraîcheur qui n'est pas déplacée pour clôturer une cérémonie (d'obsèques).

**Marie-France Caillette** Association crématiste du Berry et du Nivernais QUAND TU REGARDERAS
LE CIEL, LA NUIT, PUISQUE
J'HABITERAI DANS L'UNE
D'ELLES, PUISQUE JE RIRAI
DANS L'UNE D'ELLES, ALORS
CE SERA POUR TOI COMME
SI RIAIENT TOUTES
LES ÉTOILES.



À l'enterrement d'une feuille morte, deux escargots s'en vont.

### "Fonds de dotation de la FFC" Par votre générosité, soutenez les actions de la FFC!

Ce "Fonds de dotation de la Fédération Française de Crémation (FFC)" a pour but de collecter des legs et des dons pour permettre à la FFC de poursuivre son action en faveur de la crémation, de son éthique et de la réflexion sociale dans le domaine de l'approche de la mort.

Cette source de financement philanthropique (c'est-à-dire qui améliore la condition matérielle et morale des hommes en agissant de manière désintéressée) garantira des bases financières solides pour notre mouvement crématiste.

Le "Fonds de dotation de la FFC" a été créé en 2014 et enregistré à la Préfecture de Paris le 27 novembre, puis est paru au Journal officiel le 13 décembre de cette même année.

#### Par vos dons(\*) soutenez l'action de la FFC

(\*) Toutes contributions bénéficient d'une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable (par exemple un don de 100 € ne vous coûtera effectivement que 34 €).

La FFC vous adressera un reçu fiscal en début d'année.

Nous comptons sur votre collaboration.

Le "Fonds de dotation de la FFC" est habilité à recevoir les legs, donations et assurances-vie. Ainsi, vous êtes en mesure de mentionner ce Fonds, comme légataire ou bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie.

Petit rappel : si vous avez déjà rédigé un testament patrimonial ou souscrit un contrat d'assurance-vie au bénéfice de la FFC, il est important d'en modifier la clause bénéficiaire en indiquant : "Fonds de dotation de la FFC.

### Vous souhaitez soutenir la Fédération Française de Crémation **FAIRE UN DON**



#### Vos coordonnées

Madame	<b>M</b> onsieur
Nom :	
Prénom :	
Adresse:	
Code postal :	
Ville :	
Téléphone :	
E-mail :	
Votre don	
Je fais un don de :	euros par chèque

Fonds de dotation de la FFC 50, rue Rodier - B.P. 41109 - 75009 Paris Tél.: 01 45 26 33 07

à l'ordre de Fonds de dotation FFC et je l'adresse à :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

٦.	nar	courrier	nar	e-mail
_	vai	Coullie	 pai	C-IIIaII

# La Terre aux Vivants Une liberté, un choix, une volonté



### **BULLETIN D'ABONNEMENT**

Ne concerne pas les adhérents déjà abonnés par leur association crématiste.

Nom:Prénom:
Adresse :
Code postal :Ville :
Tél :Fax :
Courriel :(Adresse courriel impérative pour tout abonnement numérique)
<ul> <li>Désire s'abonner à Crémation Magazine pour 1 an :         <ul> <li>4 numéros papiers</li> <li>- soit 12 € France (dont 0,25 € TVA À 2,10 %).</li> </ul> </li> <li>(Tarif T.T.C. frais de port inclus, ces frais sont soumis à fluctuation suivant tarifs postaux)</li> </ul>
☐ Désire s'abonner à Crémation Magazine pour 1 an : 4 numéros numériques
- soit 8 € France (dont 0,16 € TVA À 2,10 %).
- soit 8 € France (dont 0,16 € TVA A 2,10 %).  Je joins mon règlement par :
•
Je joins mon règlement par :
Je joins mon règlement par : - Chèque : □ bancaire □ postal - N°

N° TVA FR81449439629 - Code APE 5814Z Tél. 01 61 10 08 50 - Fax. 01 61 10 08 55

Parc Faraday - Bât. 1 - 1, avenue Christian Doppler -- 77700 Serris SARL au capital de 8 000 € - SIRET 449 439 629 00055